

Bulletin n° 36

Septembre
2021

Centre d'études de Rambouillet et de sa Forêt



SOMMAIRE

1

ÉDITORIAL

Didier Chagot

2

CLADONIA INCRASSATA FLÖRKE,

Didier Chagot

4

LE GUI DES FEUILLUS

Fabienne Roumier

15

DES PERRUCHES DANS MON JARDIN

Simone Giquelais

16

LA PERRUCHE À COLLIER PSITTACULA KRAMERI À LA CONQUÊTE DU MASSIF DE RAMBOUILLET (78), FAUT-IL S'EN RÉJOUIR ?

Christian Letourneau

25

LES NOMS DE LIEUX EN FORÊT DE RAMBOUILLET (1)

Didier Chagot

34

À TOI LAUVERGNAT...



Directeur de la publication

Aymeric Benoit

Création et réalisation CERF

ISSN: 1269-1054

Tirage 250 exemplaires.

Impression: Imprimerie Copie Services 78, 55 avenue de Saint Cloud 78000 Versailles RCS 411 467 327 00028.

Dépôt légal: 3e trimestre 2021

La reproduction partielle ou totale de ce bulletin (Textes et illustrations) est subordonnée à l'autorisation du directeur de publication.

À vous tous, chers adhérents, si vous souhaitez prendre la plume pour un ou plusieurs articles, n'hésitez pas. Vous avez des compétences, des centres d'intérêt naturalistes que vous souhaitez partager, faites-nous en profiter. Le bulletin qui est le reflet de notre association vit par vous, pour vous.

Photo de couverture: Perruche à collier (Laurent Chevallier)

Photo de quatrième de couverture: Croix Vilpert (Didier Chagot)

UNE ANNÉE DE M... !

(Petite chronique de déconfiné)

Didier Chagot

J'hésite... faudra-t-il l'oublier ou pas, cette année 2020 ? Il suffit de si peu, de quelques micromètres de virus pour jeter à terre les fondements de notre civilisation, de nos économies, de balayer nos certitudes... Nos certitudes qui sont peut-être pires que notre ignorance.

On nous a dit que ce n'était qu'une grippe comme une autre... On nous a dit que les masques n'étaient pas nécessaires, tout en laissant nos soignants se battre sans le matériel de base suffisant... On a rendu les masques obligatoires... On nous a confiné, déconfiné, reconfiné... On nous a privé de promenade plus loin qu'un kilomètre, on nous a privé de forêt, on nous a permis la forêt sur 1 kilomètre, puis sur 20 kilomètres (ouf!!!) pendant 1 heure, puis 3 heures (ouf!!!) et on a annulé la très classique expo champignons (de toute façon, il n'y avait rien...)

On nous a interdit de sorties champignons, de sorties arbres, oiseaux, traces, comme si la nature était d'un coup devenue un danger. La nature s'est bien accommodée de notre absence...

On a vu des dirigeants étrangers fanfaronner devant cette grippette, et regarder sereinement monter le nombre de morts dans les hôpitaux; on a vu les solidarités en faveur des soignants, mais aussi les salauds derrière leurs fenêtres dénoncer ceux qui étaient déjà sortis plus d'une heure... La bête n'est pas morte...

Il y a quelques années, Renaud embrassait un flic. Moi au déconfinement, c'est un arbre que j'ai embrassé...

On a acheté des vélos, redécouvert le plaisir de pédaler, redécouvert la marche à pied. Ceux qui avaient les moyens se sont confinés à la campagne, ou ont acheté à la campagne... tant qu'ils ne font pas taire les vaches et les cloches!!! Ceux qui habitaient en appartement, en HLM, en centre-ville, ont vécu la chose comme ils ont pu...

J'ai occupé mes journées, refait de la calligraphie, relu « Quelle était verte ma vallée », fait des mots croisés (force 4 et 5...), découvert les sudokus; et lâché les sudokus (trop compliqués...), réécouté l'intégrale de Jean-Sébastien Bach, et celle des Rolling Stones. J'ai écouté les « chaînes d'info continue » nous seriner 50 fois par jour qu'elles n'y connaissent rien! Et je ne vous dis rien des commentaires lus sur les réseaux (as) sociaux et sur Internet...

J'ai même fait un article pour le bulletin du CERF; c'est vous dire à quelle extrémité j'étais rendu...

J'ai l'impression comme beaucoup d'avoir improvisé, sidéré par la violence de l'évènement, frappé de stupeur de voir balayée notre arrogance, et notre omniscience. Avant nous ne savions rien et étions simplement ignorants; hier nous avons découvert que nous croyions tout savoir, et étions simplement médiocres...

Demain... avons-nous compris la leçon ? Allons-nous nous décider à devenir un peu modestes ? Et méditer sur ce fiasco universel ?

Rien de moins sûr... J'hésite; faudra-t-il l'oublier ou pas, cette année 2020 ?

Au moins nous aurons appris qu'il ne faut pas manger de pangolin, et plus récemment encore que cette pauvre bête n'y fût très probablement pour rien!!!

Une année de m... vous dis-je!!!

Alors, autant que cela puisse se faire: Bonne année 2021!

CLADONIA INCRASSATA FLÖRKE,

Une nouvelle espèce de lichen en forêt de Rambouillet (?)

Didier Chagot

Avertissement : cet article vient en complément de l'article « Approche des lichens de la famille des Cladoniacées en forêt domaniale de Rambouillet » paru dans le bulletin du CERF n° 29 de mars 2014. Il peut être intéressant de s'y référer au préalable.

On peut passer devant quelque chose plusieurs fois de suite sans lui porter attention et cette chose se révèle moins ordinaire qu'on ne le pense.

Ainsi, la présence d'un thalle primaire de lichen sur les bords d'un fossé au bord de la route des Barillets m'a longtemps semblé sans intérêt. Mais un examen approfondi m'a permis de découvrir une nouvelle espèce du genre *Cladonia*, a priori encore jamais signalée en forêt de Rambouillet, *Cladonia incrassata*.



Cladonia incrassata
Photo Didier Chagot

En voici une brève description.

Il s'agit d'un lichen dit complexe, formé d'un thalle primaire stérile, nettement majoritaire et dense, formé de squamules à lobes découpés, la face supérieure vert jaunâtre, la face inférieure blanche. La présence de soralies farineuses est possible aux bords des lobes et sur la face inférieure. Sous cette forme, l'espèce passe souvent inaperçue.

Sur ce thalle primaire se forment de minuscules podétions de 2-5 mm de hauteur, sous forme de petits cylindres dressés, souvent difformes, parfois réduits à de simples enroulements d'une squamule. Ce podétion peut être lui-même squamuleux sorédié. De minuscules pycnides et apothécies rouges coiffent le sommet des podétions. C'est parfois l'abondance de ces fructifications qui rend cette espèce repérable. Les réactions chimiques de cette espèce sont :

- négative à la potasse (K)
- négative à l'hypochlorite de sodium (C)
- positive jaune à l'application successive de K et C
- négative au para-phénylènediamine (P)
- La fluorescence est positive blanche aux UV.

L'habitat, à l'endroit de la découverte, est le flanc d'un fossé exposé au soleil, dans un milieu para-tourbeux acide, mais cette espèce de lichen peut également selon certains auteurs être présente sur de vieilles souches. Les photos illustrant le présent article ont été prises sur les lieux.

On considérera cette espèce comme très rare sur la forêt de Rambouillet, la station actuelle semblant unique pour l'instant.



Cladonia incrassata
Photo Didier Chagot

Glossaire :

APOTHÉCIE : partie fertile du lichen, plus ou moins colorée, où apparaît particulièrement les organes producteurs de spores du champignon symbiote

PODÉTION : partie dressée du thalle, de formes diverses, porteuse d'apothécies. On le désigne sous le nom de thalle secondaire

PYCNIDE : organe de reproduction asexué du champignon symbiote, souvent enfoncé dans le thalle.

SQUAMULE : petites écailles constituant le thalle primaire de certains lichens

SORALIE : ensemble de sorédies

SORÉDIE : granule constitué des éléments de base du lichen, algue + champignon, d'aspect poudreux-fari-
neux, participant de la reproduction végétative du lichen

THALLE : partie végétative du lichen, formée pour les *Cladonia* d'un thalle primaire squamuleux, et d'un thalle secondaire dressé ou podétion



Cladonia incrassata
Photo Didier Chagot

LE GUI DES FEUILLUS

Viscum album L. 1753

Fabienne Roumier

Le Gui des feuillus, de nom scientifique *Viscum album* L. 1753, plus communément appelé simplement « gui », comme dans la suite du texte¹, est un sous-arbrisseau hémiparasite en forme de boule, vivant sur divers arbres ou arbustes. Une image lui est attachée : celle d'un druide gaulois cueillant une branche de gui dans un chêne à l'aide d'une serpe d'or ; image souvent reprise dans les manuels scolaires d'autrefois... et popularisée dans une célèbre bande dessinée.

Pour les Gaulois, le gui, toujours vert, même en hiver, est sacré ; c'est « celui qui guérit tout » [7]. Il est traditionnellement utilisé en thérapeutique depuis l'antiquité. Ses baies peuvent aussi servir à fabriquer de la glu. Son nom « gui », déjà attesté en 1372, est issu du latin *Viscum* qui signifie « gui » et *Viscus* « glu » ; c'est l'arbre porteur de glu. Son dérivé « viscosus » a donné visqueux. La transformation du « v » en « g » se serait faite sous l'influence du francique (langue des anciens francs) [12], [27]. Le latin « *album* » qui veut dire « blanc », vient de ses fruits, qui ont l'apparence de petites baies blanches.

Dans les différentes régions de France, le Gui des feuillus porte divers noms : Gui blanc, Glu, Bois-de-la-Sainte-Croix, Vert de pommier, Verquet, Bouchon, Blondeau, Gu, Jaunet, Buisson de sorcière...

De nos jours, il est pour les uns, à détruire. Ils l'accusent d'affaiblir les arbres qu'il parasite jusqu'à les tuer (souvent pommiers et peupliers). Pour d'autres c'est une plante faisant partie des traditions de Noël, ou une plante médicinale. Ses feuilles et ses baies, peuvent cependant dans certaines circonstances provoquer des intoxications en particulier lors des fêtes de fin d'année [2], [9].

¹ Il existe d'autres « guis », comme : le Gui en croix (*Viscum cruciatum* Sieber ex Spreng) dans le sud de l'Europe et l'Asie, sur aubépines, oliviers et pins. Ses baies sont rouges, les pétales de ses fleurs sont plus longs et étroits. Le Gui du Genévrier (*Arceuthobium oxycedri* (DC.) M.Bieb., 1819) sur genévriers, très rare en France sauf ponctuellement dans les Alpes de Haute-Provence. Espèce très discrète, verdâtre, avec des rameaux de petite taille, des feuilles très réduites (https://www.florealpes.com/fiche_viscumcruciatum.php). Ou le Gui du chêne aussi appelé Gui jaune (*Loranthus europaeus* Jacq.), de Grèce ou Turquie, poussant sur les chênes.



Figure 1: *Druide coupant le gui au sixième jour de la lune.*
Par Henri-Paul Motte (1846-1922).
Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=93205050>

LE GUI À TRAVERS L'HISTOIRE : « GUI SACRÉ », MYTHOLOGIE, TRADITIONS

Le gui est connu depuis des temps immémoriaux. Il se trouve dans divers récits mythologiques ; le plus ancien étant le chant VI de « l'Énéide » de Virgile².

² Virgile : en latin Publius Virgilius Maro (Andes, aujourd'hui Pietole, près de Mantoue, vers 70 av. J.-C. – Brindes en 19 av. J.-C.) (<https://www.larousse.fr/>). Poète latin dont la grande épopée « l'Énéide » ne fut jamais achevée

Dans ce récit, Énée coupe un « rameau d'or » dans un chêne. Il s'agit d'une branche de gui, qui, en hiver, a les feuilles d'un vert pâle pouvant évoquer la couleur de l'or. Accompagné de la Sibylle³ de Cumès, il présente ce rameau à l'entrée du royaume des morts afin de revoir son père défunt, Anchise.



Figure 2: Baldr tué par Loki et Hoder. Dans certains récits, plutôt qu'une flèche, c'est une lance ou un bâton qui tua Baldr. Illustration d'après un manuscrit islandais du XVIIIe siècle. Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=247888>

Dans la mythologie scandinave⁴, Balder (Baldr ou Baldur suivant les récits), fils d'Odin et de Frigg, fut tué involontairement par son frère Hoder qui était aveugle. Balder faisait des cauchemars où il se voyait mourir. Frigg le rendit alors invulnérable en faisant « jurer à tous les êtres animés et inanimés de ne pas lui nuire ». Mais elle négligea « une modeste plante, le gui ». Loki, un génie du mal, le découvrit. Les dieux, dans un jeu, testaient cette invulnérabilité en jetant vers Balder toutes sortes d'objets. Loki incita Hoder à y participer. Il lui donna une flèche en bois de gui et l'aïda à viser Balder, qui mourut, le cœur transpercé. Depuis lors le gui est condamné à rester en haut des arbres et à ne jamais redescendre sur la terre ferme.

Le gui était vénéré par les Gaulois, et plus généralement par les Celtes. Dans l'art celtique, le motif symbolique de la « double feuille de gui » était souvent représenté sur des statues, ou des cruches à vin, fibules, bracelets, etc. depuis le Ve siècle av. J.-C. [20] (Voir figure 3).

³ Sibylle : prophétesse dans l'antiquité grecque et romaine

⁴ En particulier dans « l'Edda », récit de la mythologie nordique (Sturluson, 1200 apr. J. C.)

Le caractère sacré du gui était d'autant plus fort qu'il était porté par un chêne, arbre lui-même sacré; ce qui était (et reste) très rare. Quand les Gaulois en trouvaient, sa cueillette suivait un cérémonial précis décrit par Pline l'Ancien⁵ dans son Histoire Naturelle (Histoire Naturelle, XVI, 95, 249). Ce rite ne pouvait se tenir que lors du sixième jour de la lune montante, juste après le solstice d'hiver. Un prêtre vêtu de blanc

⁵ Pline l'Ancien : « Naturaliste et écrivain latin (Côme 23 apr. J.-C. - Stabies 79 apr. J.-C.) ... auteur de la première grande encyclopédie scientifique connue » (<https://www.larousse.fr/>)



Figure 3: Statue de guerrier celtique du Ve siècle av. J.-C. dont le visage est encadré par deux feuilles de gui (Glauberg - Hesse, Allemagne). Photo de Ekkehard Wolf — Travail personnel - CC BY-SA 3.0, (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>) <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15144640>

montait dans l'arbre portant le gui pour le couper avec une serpe d'or. On le recueillait dans un linge blanc car pour garder son efficacité il ne devait pas être souillé par la terre. Deux taureaux blancs étaient sacrifiés aux dieux pour qu'ils protègent les récoltes. Le gui était un symbole de longévité, de bonne santé et de prospérité. Toujours vert avec ses baies blanchâtres, la plante est particulièrement visible en hiver, alors que les arbres ont perdu leurs feuilles et que toute vie semble les avoir quittés.

De nos jours, dans de nombreux pays européens (nord de l'Europe, Angleterre notamment), l'usage veut qu'en fin d'année, on suspende une branche de gui au-dessus de la porte d'entrée des maisons. Franchir le seuil d'une maison dans ces conditions porte bonheur, notamment pour une future mariée. La coutume de s'embrasser sous un rameau de gui au nouvel an est gage de longue vie et de prospérité. Lors de la cueillette du gui chez les Celtes, le druide lançait la formule: « O Ghel an Heu » qui veut dire « que le blé germe ». Au cours des âges, l'expression s'est transformée pour devenir au Moyen-âge « Au gui l'an neuf », expression que l'on disait en même temps qu'on offrait une branche de gui [4].



Figure 4: Gui porte-bonheur. Photo de Manfred Antranias Zimmer (www.pixabay.com).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET ESPÈCES-HÔTES

Le Gui des feuillus (*Viscum album* L. 1753) est largement distribué mais de façon plus ou moins sporadique, dans les régions tempérées d'Europe et d'Asie jusqu'au Japon (espèce eurasiatique). On le trouve également dans le nord de l'Afrique. En France, il est en général commun mais rare sur le littoral méditerranéen. On peut le rencontrer jusqu'à 1 300 m d'altitude. En Île-de-France, il est largement répandu (en particulier dans les vallées), sauf dans le Sud [19].

Viscum album L. 1753 appartient à la famille des Santalacées. On distingue, en France, trois sous-espèces nommées selon les arbres sur lesquels on les trouve:

* *Viscum album* L., 1753 subsp. *album*; le Gui des feuillus en plaine et en montagne; peut parasiter plus d'une vingtaine d'essences de feuillus.

* *Viscum album* subsp. *abietis* (Wiesb.) Abrom., 1928; le Gui des sapins surtout dans l'est de la France; sur les sapins.

* *Viscum album* subsp. *austriacum* (Wiesb.) Vollm., 1914; le Gui d'Autriche ou Gui du pin en montagne; sur les pins et les mélèzes.

Le gui est fréquent « sur peupliers (*Populus* spp.), pommiers (*Malus* spp.), tilleuls (*Tilia* spp.), Sapin blanc (*Abies alba*), Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), sorbiers et alisiers (*Sorbus* spp.), saules (*Salix* spp), Robinier (*Robinia pseudoacacia*), aubépines (*Crataegus* spp.) ...; rare à très rare sur Poirier (*Pyrus communis*), cerisiers (*Prunus* spp.), Noisetier (*Corylus avellana*), Charme (*Carpinus betulus*), Châtaignier (*Castanea sativa*) ...; exceptionnel sur les chênes (*Quercus* spp.) et les ormes (*Ulmus* spp.); absent sur le Hêtre (*Fagus sylvatica*) » [25], [34].

Il existe ainsi une différence de sensibilité des arbres ou arbustes au parasitisme du gui, qui semble s'implanter plus facilement sur les espèces affaiblies par les épisodes de sécheresse, les attaques d'insectes ou les polluants. Les hôtes potentiels seraient alors moins capables de se défendre. De plus, leur feuillage plus clairsemé pourrait favoriser l'accès à la lumière du gui. Une autre hypothèse est la synthèse par certaines espèces de substances limitant ou bloquant le développement des suçoirs [31] (Voir aussi le paragraphe « Germination et développement »).

LE GUI, UNE PLANTE AU PORT EN BOULE

Le gui a la forme d'une boule de 20 cm à un mètre de diamètre, vert-jaune, à feuilles persistantes, coriaces et spatulées. Des suçoirs assurent son implantation dans le bois de son hôte, qui est aussi appelé « porte-gui ». Depuis son point d'ancrage, il se développe en émettant des tiges de façon dichotomique, c'est-à-dire qu'elles semblent se diviser en deux⁶. Il en résulte des rameaux opposés, verts et ronds. À leur extrémité, apparaissent deux feuilles entières, allongées (environ 7-8 cm de long), légèrement charnues et coriaces, sessiles (sans pétiole) et opposées (Voir figures 6 et 19).

⁶ Chez le gui il s'agit en fait d'une ramification faussement dichotomique. Dans une ramification dichotomique vraie, le méristème (zone de multiplication cellulaire) apical des tiges se divise en deux, ce qui est très rare chez les spermatophytes (ou plantes à graines), pour donner deux rameaux opposés. Chez le gui, « le bourgeon terminal avorte au bout d'un an, laissant place à deux bourgeons axillaires qui prennent le relais » [32].



Figure 5 : Le gui, une plante en forme de boule.
Photo de Fabienne Roumier

La plupart des végétaux ont un mode de développement aérien à géotropisme négatif (les tiges croissent en direction opposée à la force de la pesanteur) et à phototropisme positif (vers la lumière). Leurs racines ont au contraire un développement à géotropisme positif (elles sont attirées par la terre) et phototropisme négatif (elles fuient la lumière). Les tiges de *Viscum album* peuvent se développer dans toutes les directions indépendamment de la pesanteur : aussi bien vers le haut qu'horizontalement (sur le tronc) ou vers le bas (graine collée sous une branche).



Figure 6 : Tige feuillée de gui avec fleurs femelles et bourgeons axillaires à la base des feuilles, qui donneront deux nouvelles tiges l'année suivante.
Photo de Fabienne Roumier

LE GUI, UNE PLANTE HÉMIPARASITE

Le gui est souvent décrit comme une espèce parasite, nuisible pour son hôte, allant jusqu'à le tuer. Ce jugement est à relativiser. Le gui n'est pas une plante parasite, mais hémiparasite. Un parasite dépend totalement de son hôte pour sa survie. Une plante hémiparasite comme le gui, effectue sa nutrition carbonée au moyen de la photosynthèse⁷ que ses feuilles vertes

⁷ La photosynthèse permet la synthèse de glucides à partir du CO₂ de l'atmosphère et de l'énergie lumineuse. Le dioxygène qui est alors émis, est un déchet de la photosynthèse.

sont capables de réaliser. Par contre, ne possédant pas de racines, sa nutrition hydrominérale se fait par l'intermédiaire de suçoirs (ou haustorium). Ceux-ci prélèvent la sève brute chargée en eau et minéraux du sol qui circule de bas en haut dans le xylème⁸ depuis les racines de l'arbre-hôte. L'avantage est qu'en période hivernale, de la fin de l'automne au début du printemps, quand l'arbre qui le porte a perdu ses feuilles, le gui peut continuer à se nourrir par assimilation chlorophyllienne. Il pourrait même alors, céder une partie de ses substances nutritives à son hôte [6], [26]. À noter que le gui peut s'autoparasiter.



Figure 7 : *Viscum album* au mois de février avec fruits et discrètes fleurs femelles jaunes.
Photo de Fabienne Roumier

POLLINISATION ET FRUCTIFICATION

Viscum album est une espèce dioïque - les fleurs mâles et femelles sont portées par des plants différents. La floraison a lieu de février à mai. Les fleurs jaunâtres sont petites, souvent groupées par trois à l'aisselle des feuilles. La pollinisation est assurée par les insectes. Surtout des diptères (comme les mouches). Les abeilles visitent aussi les fleurs pour recueillir leur nectar [6]. Les fleurs à floraison précoce du gui sont une source intéressante de nourriture à une époque où les fleurs, d'une façon générale, sont encore rares. Les fruits sont de petites « baies » blanches, d'environ 6 mm de diamètre, presque translucides (jaunâtres chez le Gui du sapin). Elles mettent deux ans à mûrir pour ne tomber qu'au début de la troisième année [24]. Chaque baie renferme une graine verte chlorophyllienne entourée d'une substance visqueuse, la viscine. Une graine contient en général un ou deux embryons avec chacun deux cotylédons [32].

⁸ Le xylème regroupe les vaisseaux conducteurs de la sève brute; le phloème regroupe ceux de la sève élaborée qui circule de haut en bas.



Figure 8 : *Viscum album* : A plantule; B pied mâle; C pied femelle avec « baies », 1, 2, 3 fleurs mâles; 4, 5 fleurs femelles. Par Prof. Dr Otto Wilhelm Thomé. Illustration tirée de « Flora von Deutschland, Österreich und der Schweiz », 1885, Gera, Germany. Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=9559>

La dissémination des graines se fait par les oiseaux

Viscum album, et notamment ses baies sont toxiques; de nombreuses espèces animales ne les supportent pas. C'est le cas d'une façon générale des mammifères (voir plus bas, le paragraphe sur la toxicité). Les oiseaux, par contre, peuvent en consommer de grandes quantités; ce qui fait d'eux les principaux disséminateurs du gui. Avec comme acteurs majeurs, la Grive draine et la Fauvette à tête noire.

Le nom scientifique de la Grive draine, *Turdus viscivorus*, rappelle l'importance du gui dans son alimentation (*viscivorus* vient du latin *viscum*, le gui, et de *voro*, dévorer). En hiver, les baies sont une source précieuse de nourriture, et peuvent justifier le séjour prolongé des grives dans les vergers et les peupliers. Ces oiseaux peuvent avaler 8 à 9 baies entières avant de s'envoler. Seulement une partie de la pulpe visqueuse est digérée. Le reste du mucilage, l'enveloppe et la graine, sont éliminés dans les fientes, souvent en plein vol. Avec de la chance, au moins une des graines va tomber sur la branche d'un arbre susceptible de l'accueillir, y rester collée, et germer. La grive met



Figure 9 : Grive draine (*Turdus viscivorus*) et boule de gui. Photo de Ken Billington - Travail personnel — CC BY-SA 3.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>) <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=12341504>

environ une demi-heure pour digérer les « baies ». Elle vole à la vitesse d'environ 40 km/h, ce qui permet d'estimer un rayon de dissémination des graines d'environ 20 km à partir de leur lieu de consommation. Cependant le rayon d'action des oiseaux n'est que de quelques kilomètres, voire quelques centaines de mètres, mais est suffisant pour que les graines atteignent des zones non encore touchées par *Viscum album* [11], [16], [31]. D'autres oiseaux, comme le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), ou des migrateurs en bandes hivernales tels que la Grive litorne (*Turdus pilaris*) et certaines années, le Jaseur boréal (*Bombycilla garrulus*), sont des consommateurs des baies du gui à la façon de la Grive draine. Ils peuvent en ingérer un grand nombre et les disperser sur de longues distances.



Figure 10 : Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*). Photo de Fabienne Roumier

La Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) est aussi un bon agent de dispersion des graines, mais sur de courtes distances et en plus faible quantité. L'oiseau est insectivore, et à l'occasion frugivore. Dans notre région, à l'époque où la fauvette est de retour ou en cours de migration pré-nuptiale (dès mars, parfois fin février), les insectes sont encore rares; les fruits sont alors une manne providentielle. Après avoir « récupéré » la baie de gui, l'oiseau la maintient avec sa patte contre l'écorce d'une branche voisine, et la « dépiaute ». Une fois la pulpe ingérée, la graine est

abandonnée intacte sur le lieu de consommation. La fauvette peut aussi frapper la baie sur une branche dans le but de « éclater », pour extraire la graine qui est alors collée sur l'écorce. Elle peut ainsi « s'attaquer à une dizaine de graines en 20 minutes » [15]. Comme leur germination peut se faire sans passage par le système digestif des oiseaux, elles peuvent donner naissance in situ à un nouveau rameau de gui.

D'autres oiseaux sont des régulateurs de la propagation du gui. La Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus* L. 1758), la Mésange nonnette (*Parus palustris* L.) et la Sittelle torchepot (*Sitta europaea* L. 1758) peuvent se nourrir des « tissus nutritifs » des graines (surtout celles déjà collées à l'écorce) en les « picorant » ; ce qui détruit les embryons. Paul Géroudet [17] rapporte que la Mésange bleue a aussi été observée s'attaquant aux graines de gui en germination. Le Pigeon ramier (*Columba palumbus* L. 1758), quant à lui, digère complètement les baies, les graines étant alors détruites [11], [29].



Figure 11 : Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*).
Photo de Fabienne Roumier



Figure 12 : Sittelle torchepot (*Sitta europaea*).
Photo de Fabienne Roumier

D'autres espèces peuvent s'attaquer au gui : des limaces capables de ramper le long des troncs jusqu'aux touffes de gui, des champignons et des insectes dont certains sont même inféodés à *Viscum*

album. Comme les coléoptères *Ixapion variegatum* (Wencker, 1864), un charançon de la famille des Brentidés qui est présent en France, et *Agrilus graecus* (Obenberger, 1916) (= *Agrilus viscivorus*), de la famille des Buprestidés, signalé seulement depuis 2005 sur le territoire national. Originaire d'Europe centrale et méridionale, il vit dans le bois de gui dont les rameaux deviennent jaunes et se dessèchent [1].

Germination et développement

Pour pouvoir germer une graine de gui doit se trouver sur un arbre ou arbuste appartenant à une des espèces permettant son développement (voir plus haut la liste des espèces-hôtes). La viscine gluante et visqueuse permet à la graine de ne pas être entraînée par la moindre pluie ou le moindre coup de vent. Elle maintient en plus une certaine humidité ce qui



Figure 13 : Chapelet de graines de gui.
Photo de Bernd Haynold - Travail personnel - CC BY-SA 3.0
(<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>), <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3602045>

facilite la germination. En fin d'hiver les baies mûres ayant échappé à l'appétit des oiseaux, se détachent et tombent en formant des « chapelets » de graines le long de filaments de viscine. Ainsi à partir d'une touffe de gui femelle ancrée dans le haut d'un arbre, les branches inférieures peuvent se couvrir au fil des ans, de boules de gui. *Viscum album* est une espèce qui préfère la chaleur et la lumière, et se développe mieux à la cime des arbres [25], [31].

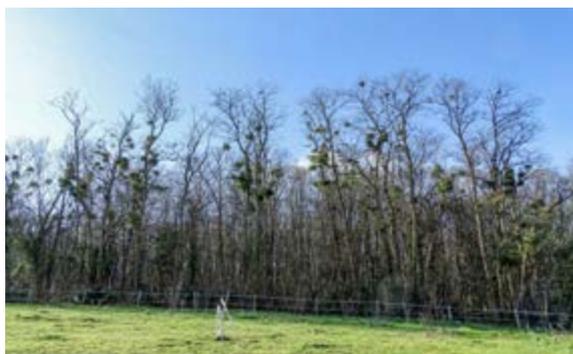


Figure 14 : Arbres gûités en lisière forestière. Les oiseaux visitent plus facilement les arbres alignés (long d'une route, d'un ruisseau) ou lisière forestière [31].
Photo de Fabienne Roumier

Une fois les conditions réunies, la graine germe au printemps de l'année suivante. Elle émet un prolongement cylindrique verdâtre (hypocotyle) qui va se recourber en direction du support. À l'extrémité de l'hypocotyle, apparaît au contact du support un renflement qui va former un disque de fixation. Cela peut prendre plusieurs semaines. Le disque va s'élargir et pénétrer dans l'écorce de son hôte pour se transformer en cône de fixation, au mois de juin ou juillet. Les deux cotylédons, riches en réserve nutritive assurant l'alimentation du jeune gui, se dessèchent et finissent par tomber. On est alors en hiver. Le cône atteint le bois vivant (xylème), ce qui lui permet de capter l'eau et les sels minéraux de la sève montante. L'opération dure plusieurs mois. On parle alors de suçoir ou haustorium primaire.

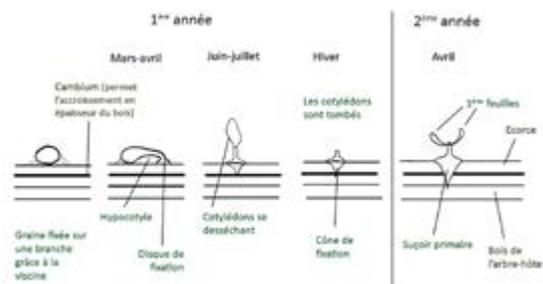


Figure 15 : Premières étapes de la croissance du gui.
Dessin de Fabienne Roumier

Le suçoir primaire va émettre des ramifications – les cordons corticaux - qui vont cheminer sous l'écorce pour former des suçoirs secondaires. Ceux-ci permettront le développement de touffes secondaires près de la touffe principale [32], [34].

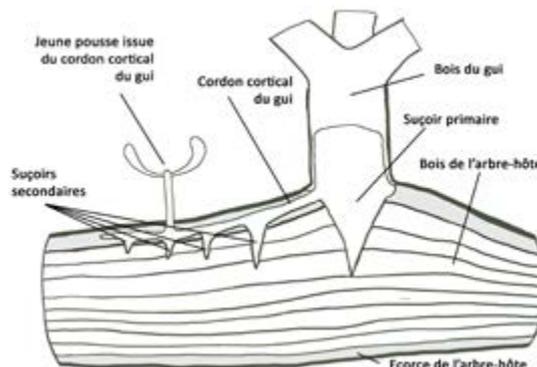


Figure 16 : Coupe longitudinale d'une branche d'arbre gûitée.
Dessin de Fabienne Roumier

Il s'établit une continuité entre les xylèmes de l'hôte et du gui, qui peut alors capter l'eau et les sels minéraux de la sève brute de son hôte [26].

Au niveau du cône de fixation, l'espèce-hôte réagit en formant un renflement autour de l'haustorium, qui provient de l'épaississement des couches de bois de la branche. Dans le cas d'un arbre très vigoureux, cela peut conduire à éliminer le parasite en écrasant le suçoir primaire.

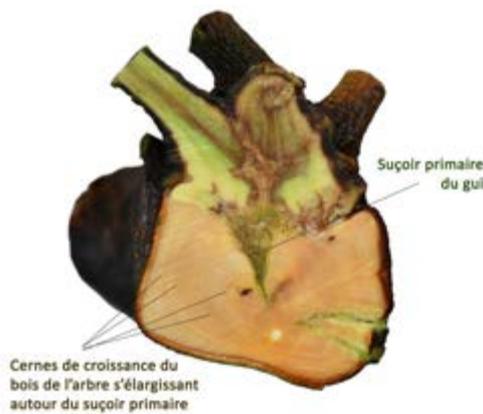


Figure 17 : Coupe transversale d'une branche gûitée de pommier.
Photo de Fabienne Roumier

Le bois, en se développant par l'ajout, chaque année, d'un anneau de croissance à l'extérieur des couches plus anciennes, assure l'ancrage du gui.

Les suçoirs et les cordons corticaux vont croître en suivant la croissance en épaisseur de la branche qui les supportent. Les suçoirs secondaires se développent toujours à l'extérieur des autres. La pointe

du cône de fixation restant en contact avec le site de pénétration du suçoir primaire, il est possible de déterminer l'âge du gui. Après avoir coupé la branche au niveau du suçoir, il suffit de compter le nombre de cernes de croissance depuis la couche la plus profonde du bois atteinte par le suçoir.



Figure 18 : Épaississement au niveau du suçoir primaire d'une branche parasitée par du gui. Même arbre qu'à la figure 17. Photo de Fabienne Roumier

Un an après la germination de la graine de gui, les deux premières feuilles apparaissent au mois d'avril. Puis l'année suivante deux « tiges » se développent à l'aisselle des feuilles existantes, avec à leur extrémité deux nouvelles feuilles. Même chose l'année suivante : formation de deux tiges portant deux nouvelles feuilles à l'aisselle des feuilles de l'année précédente..., et ainsi de suite. Une autre méthode de détermination de l'âge d'une touffe de gui est de compter le nombre de tiges s'étant développées à partir du cône de fixation.

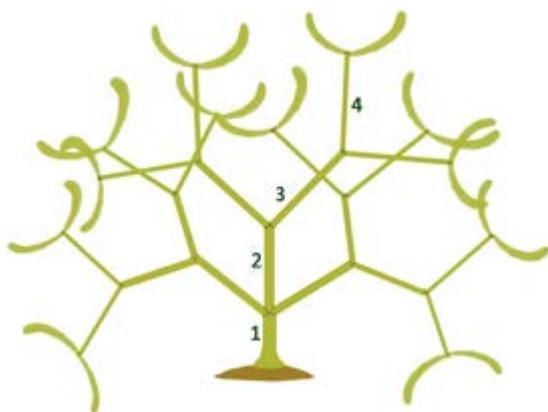


Figure 19 : Ramification « dichotomique » du Gui. Chaque année, apparaît une tige portant 2 feuilles à l'aisselle des feuilles de l'année précédente. Si on compte le nombre de tiges développées à partir du cône de fixation, on obtient l'âge du gui. Ici, on en dénombre 4 : le gui a 4 ans. Dessin de Fabienne Roumier

Les fleurs n'apparaîtront que quatre ou cinq ans plus tard, de mars à mai. C'est le départ d'un nouveau cycle de développement : pollinisation par les insectes; fructification; dissémination par les oiseaux; germination des graines; ancrage des plantules; croissance; floraison; fructification; etc.

PRINCIPAUX CONSTITUANTS DU GUI

Le gui renferme des composés chimiques qui varient suivant la sous-espèce considérée et l'hôte qui le porte. Il en est de même pour les applications thérapeutiques. Ainsi « Sainte-Hildegarde au XII^e siècle conseille le gui du poirier dans la goutte et les affections respiratoires, ... et Matthioli (XV^e siècle) confirme l'intérêt du gui du chêne contre l'épilepsie et les convulsions » [14]. Le gui du pommier semble être d'une façon générale le plus efficace [5].

Les principales substances actives de *Viscum album* sont des alcaloïdes; de la choline⁹; des saponosides¹⁰; des lignanes (acide syringique); des flavonoïdes¹¹; et des protéines spécifiques (surtout dans les parties vertes): viscotoxines aux propriétés cytotoxiques et immunostimulantes, et des lectines (comme la viscumine) possédant une activité immunostimulante, anti-inflammatoire et cytotoxique [8], [3].

UTILISATIONS DU GUI

En dehors d'une application médicale, les tiges et les feuilles du gui, parfois les fruits, servaient à la fabrication de la glu utilisée par les oiseleurs pour capturer des oiseaux. Certains l'utilisent encore dans la chasse à la glu, qui est pourtant une pratique interdite par la directive européenne Faune-Flore. La France, pour la première fois, a décidé de ne pas l'autoriser pour la saison 2020-2021¹².

Au début du XX^e siècle, on utilisait parfois le gui comme fourrage pour le bétail en période de pénurie, ou pour augmenter la production de lait des vaches

⁹ La choline est un précurseur de l'acétylcholine qui est un neurotransmetteur (substance chimique assurant la transmission de l'influx nerveux). Peut entraîner hypotension, bradycardie (ralentissement du rythme cardiaque), stimulation du tractus digestif, bronchoconstriction, myosis, augmentation des sécrétions, et activité anti-inflammatoire.

¹⁰ Les saponosides ont une action hémolytique. Leur toxicité est généralement faible par voie orale chez les mammifères, mais très toxiques pour les animaux à sang froid [33]. Ils peuvent avoir des propriétés anti-inflammatoires ou cytotoxiques. (<https://dictionnaire.acadpharm.org>).

¹¹ Les flavonoïdes sont des « pigments très répandus chez les végétaux..., responsables de la coloration de la plupart des fleurs et fruits... Ils sont utilisés dans les jambes lourdes, la crise hémorroïdaire et la fragilité capillaire » (<https://dictionnaire.acadpharm.org/w/Flavonoïde>).

¹² La CJUE (Cour de Justice de l'Union européenne) la remet en cause par une décision du 17 mars 2021. Le Conseil d'État doit maintenant se prononcer.

et des brebis [6]. Ce qui peut étonner compte tenu de la possible toxicité de toutes les parties de la plante. Des accidents ont effet été signalés, et Letacq [21] recommandait « de ne pas donner aux bestiaux les rameaux chargés de baies et d'alterner ce mode d'alimentation avec d'autres ».

Autre emploi: lors des festivités de Noël, utilisation traditionnelle du gui dans les décorations ou suspendu dans les maisons comme porte-bonheur. Ainsi à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, le gui était l'objet d'un important commerce entre l'Angleterre et la France, qui envoyait outre-Manche de grandes quantités de gui pour préparer les fêtes de Noël [6], [21].

Le gui, surtout une plante médicinale

Les Gaulois sont connus pour considérer le gui du chêne comme une panacée, et l'utilisaient dans de nombreuses pathologies. Depuis l'Antiquité, les propriétés et indications de *Viscum album* ont été décrites par des auteurs comme Hippocrate (IVe siècle av. J.-C.), Théophraste (IIIe siècle av. J.-C.), Pline l'Ancien (Ier siècle), Sainte Hildegarde (XIIe siècle), ou Paracelse et Matthioli au XVIe siècle. Parmi les indications: l'épilepsie et les convulsions, les tumeurs, les affections respiratoires (toux), l'hypertension, l'artériosclérose, les hémorragies intestinales, la goutte... [10], [14].



Figure 20 : Baie blanche et fleurs de gui.
Photo de Fabienne Roumier

De nos jours, les feuilles, auxquelles on reconnaît des propriétés hypotensives et vasodilatatrices, sont traditionnellement utilisées dans l'hypertension artérielle et l'artériosclérose. On leur attribue également des propriétés diurétiques et antispasmodiques, une action sédative et anxiolytique, avec une indication dans « les maux de tête, les angoisses, les crises nerveuses et l'hyperactivité infantile » [13].

En Allemagne et en Suisse, des extraits fermentés de gui sont employés par voie injectable comme

adjuvants¹³ des traitements anticancéreux. Bien que les propriétés cytotoxiques et immunostimulantes des lectines et des viscotoxines¹⁴ aient pu être mises en évidence, aucune efficacité de ces traitements et aucun effet sur un prolongement de la survie des patients n'ont pu être démontrés.

En application locale, des cataplasmes à base de feuilles et de fruits ont pu être recommandés dans les douleurs de la goutte [10], [13].

LE GUI, PLANTE TOXIQUE

Chez l'homme, la consommation de feuilles, de tiges ou de baies de gui n'est pas sans risque. Chaque année elle est à l'origine du signalement d'intoxications aux Centres antipoison. Les protéines spécifiques (viscotoxines et lectines) présentes essentiellement dans les feuilles et les tiges, seraient les principales responsables de la toxicité. « Les feuilles et les tiges sont les parties les plus toxiques de la plante. Les fruits ont une moindre toxicité » [2].

Viscum album présente une toxicité variable suivant les quantités et la partie de la plante ingérée, mais aussi en fonction du porte-gui. Ainsi, « le gui du peuplier serait moins toxique que celui du pommier ou du sapin » [9]. Les intoxications surviennent en général après l'ingestion de baies chez de jeunes enfants attirés par ces petits fruits blancs. La majorité des cas surviennent en décembre et début janvier avec la préparation des décorations pour les fêtes de fin d'année. Le plus souvent, les manifestations sont de faible gravité, le nombre de baies avalées étant peu important. Les principaux signes sont digestifs: nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales, soif. Plus rarement, avec l'ingestion d'un plus grand nombre de baies, des troubles cardio-vasculaires, de l'asthénie et des troubles neurologiques peuvent survenir. Dans certains cas, l'hospitalisation est nécessaire.

Pour éviter les accidents chez les enfants, il est important de mettre les branches de gui hors de leur portée, de ramasser les baies tombées au sol, et insister auprès d'eux sur la dangerosité des baies de gui.

Des empoisonnements, parfois mortels, après consommation des feuilles ou des baies de gui sont également notés chez les animaux, qui majoritairement ne le supportent pas. Une exception est les oiseaux qui, nous l'avons vu, non seulement les supportent, mais peuvent s'en gaver. Les animaux de compagnie s'intoxiquent généralement en avalant des baies de gui lors de la préparation des fêtes de fin d'année. « L'ingestion de gui provoque chez le chien des vomissements, et à dose élevée des troubles cardiaques et nerveux » [23].

¹³ Adjuvant : qui renforce ou complète l'action du principe actif principal d'un produit ou d'un médicament.

¹⁴ Les propriétés cytotoxiques et immunostimulantes des lectines et des viscotoxines ont été mises en évidence in vitro [18].

Des accidents peuvent survenir aussi chez les herbivores (vaches, moutons ou chevaux) ayant ingéré des feuilles ou des baies de gui tombé sur le sol des pâturages. L'ingestion de gui peut déclencher une importante salivation, de la soif, des vomissements, des diarrhées, un affaiblissement ; mais aussi des troubles neurologiques. L'évolution peut aller jusqu'au coma et la mort dans le cas de l'ingestion d'un grand nombre de baies [23].

Il est donc important, pour prévenir les accidents, de ramasser rapidement les baies se trouvant sur le sol.

EN CONCLUSION

Le gui (*Viscum album*) est une plante particulière à plus d'un titre. C'est une plante hémiparasite qui a besoin d'une espèce ligneuse pour lui servir de support et lui assurer un apport en eau et sels minéraux. Son aspect et sa biologie intriguent les hommes depuis longtemps : sa forme en boule, le fait qu'il soit toujours vert et fructifie quand toutes les autres plantes sont en sommeil ou semble l'être en hiver. Symbole de longévité, de prospérité, on l'a utilisé comme porte-bonheur, on lui a trouvé des vertus thérapeutiques, dont certaines sont encore utilisées.

De nos jours, il est accusé d'affaiblir les arbres qui le portent, de nuire à la production de fruits (pommes) ou de bois (peuplier). Ce ne serait qu'un parasite envahissant capable de tuer son arbre-hôte. Cela n'est possible que lorsque de nombreux pieds de gui se trouvent sur un arbre au point de l'en recouvrir. La croissance de l'hôte ralentit ; les parties des branches en aval du point de fixation peuvent se dessécher et mourir. Le bois attaqué par le gui perd de la valeur, la présence des suçoirs diminuant la qualité du bois. Un arbre affaibli est plus sensible aux attaques d'insectes et de champignons. Dans les cas extrêmes, cela peut conduire à la mort de l'arbre. Pour lutter contre lui, on peut couper ses touffes. Mais, le plus souvent, cela ne suffit pas ; il faut aussi éliminer tous les cordons corticaux pouvant donner naissance à de nouvelles touffes, ce qui peut être préjudiciable s'il s'agit d'une branche maîtresse. La lutte chimique n'est pas envisageable ; aucun produit ne permet de le détruire sans nuire à l'espèce-hôte.

Cependant, la nuisance du gui est à relativiser. Il capte effectivement l'eau et les sels minéraux de son hôte, mais il ne survit que si l'arbre qui le porte survit aussi. Et bien souvent, il meurt avant son hôte. Il pourrait même céder en hiver, certains de ses nutriments à son hôte.

Les modes de cultures des arbres fruitiers et des peupliers peuvent faciliter l'implantation du gui. La monoculture est favorable à la dissémination du gui par les oiseaux qui n'ont pas besoin d'aller loin pour trouver leur pitance. Les monocultures sont aussi plus facilement attaquées par les insectes et les



Figure 21 : Abeille domestique (*Apis mellifera*).
Photo de Fabienne Roumier

champignons, ce qui affaiblit les arbres, alors moins capables de se défendre contre l'implantation du gui. De plus un feuillage clairsemé lui est favorable. Pour limiter la propagation de *Viscum album*, une piste est d'éviter les monocultures, de mélanger des espèces de sensibilités différentes à l'attaque du gui.

Viscum album est aussi un élément de la biodiversité, et a sa place dans les écosystèmes. La pollinisation de ses fleurs est assurée par les insectes. Surtout des diptères. Les abeilles les visitent également pour recueillir leur nectar et leur pollen [6]. Pour certains oiseaux (Grive draine, Fauvette à tête noire, mésanges...), ses baies constituent une manne providentielle en hiver. Pour une Grive draine femelle, les touffes de gui avec des baies constituent un garde-manger qu'il faut défendre, et elle en interdira l'accès aux autres grives [16]. Ces gardiennes nicheraient plus tôt et pondraient plus d'œufs que leurs consœurs [30]. D'autres espèces s'en nourrissent comme des limaces ou des insectes. Certains lui sont inféodés comme les coléoptères *Ixapion variegatum* et *Agrius graecus* (voir la fin du paragraphe « La dissémination des graines se fait par les oiseaux »).

RÉFÉRENCES

- 1] ALLEMAND, R. (2005). *Agrius viscivorus* Bily, espèce nouvelle pour la faune de France (Coleoptera Buprestidae). *L'entomologiste*, 61 (4), pp. 153-157. Récupéré sur https://lentomologiste.fr/wp-content/uploads/2005-61/lentomologiste_2005_61_4.pdf
- 2] ANSES. (2020, décembre 2015). *Plantes décoratives - leur ingestion peut être toxique pour les Hommes comme pour les animaux*. Récupéré sur Anses : <https://www.anses.fr/fr/content/plantes-decoratives-leur-ingestion-peut-%C3%AAtre-toxique-pour-les-hommes-comme-pour-les-animaux>

- 3] **BACHELET, B.** (2013). *IMPACT DE LA PHYTO-THÉRAPIE SUR LE SYSTÈME IMMUNITAIRE*. Thèse pour le doctorat vétérinaire, École nationale vétérinaire d'Alfort. Récupéré sur <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1589>
- 4] **BARBACE, C.** (2006, Avril 1). *Histoire du gui: UN PARASITE GUERISSEUR*. Récupéré sur Agrobiosciences INRAE: <https://www.agrobiosciences.org/archives-114/agriculture-monde-rural-et-societe/nos-publications/histoire-de/article/histoire-du-gui-un-parasite-guerisseur#.YFN4p9zjI2y>
- 5] **BÉZANGER-BEAUQUESNE, L., PINKAS, M., TORCK, M., & TROTIN, F.** (1990). *Plantes médicinales des régions tempérées* (éd. 2e). Paris: Maloine.
- 6] **BONNIER, G., & DOUIN, R.** (1990). *La Grande Flore en couleurs de Gaston Bonnier* (éd. Réédition mise à jour de la Flore Complète Illustrée en couleurs de France, Suisse, Belgique (Paris 1911-1935), Vol. 3). Paris: Belin.
- 7] **BRUNAU, J.-L.** (2006). *Les Druides, des philosophes chez les barbares*. Seuil.
- 8] **BRUNETON, J.** (1996). *Plantes toxiques Végétaux dangereux pour l'homme et les animaux*. Paris: Technique et documentation.
- 9] **CAP-CHRU-LILLE.** (1998, Décembre). *Plantes toxiques de Noël*. Récupéré sur Centre hospitalier régionale universitaire de Lille: <https://gapext.chru-lille.fr/~cap/GP/magazines/9333.html>
- 10] **CAZIN, H.** (1868). *TRAITÉ PRATIQUE ET RAISONNÉ DES PLANTES MÉDICINALES ET INDIGÈNES*. (P. Asselin, Éd.) Paris: Librairie de la Faculté de Médecine.
- 11] **CBNBL.** (2015, novembre 2019). *Gui est là ?* Cahier pédagogique. Récupéré sur CBNBL, Conservatoire Botanique National Bailleul: <https://www.guiestla.org/img/gui-est-la-cahier-pedagogique-2016.pdf>
- 12] **CNRTL.** (2021). *Étymologie - Gui*. Consulté le mars 2021, sur CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales: <https://www.cnrtl.fr/etymologie/gui>
- 13] **DEBUIGNE, G., & COUPLAN, F.** (2006). *Petit Larousse des plantes qui guérissent*. Paris: Larousse.
- 14] **FLEURENTIN, J.** (2019). *Plantes Des dieux, des démons et des hommes*. Ouest-France.
- 15] **FROCHOT, H., & SALLÉ, G.** (1980). *Modalités de dissémination et d'implantation du gui*. Récupéré sur Irevues Inist: http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/21437/RFF_1980_6_505.pdf?sequence=1
- 16] **GÉROUDET, P., & CUISIN, M.** (1998). *Les Passereaux d'Europe. Tome I. Des Coucoux aux Merles*. Lausanne - Paris: Delachaux et Niestlé SA.
- 17] **GÉROUDET, P., & CUISIN, M.** (1998). *Les Passereaux d'Europe. Tome II. De la Bouscarle aux Bruants*. Lausanne - Paris: Delachaux et Niestlé SA.
- 18] **GIRRE, L.** (2001). *Les plantes et les médicaments. L'origine végétale de nos médicaments*. Lausanne - Paris: Delachaux et Niestlé S.A.
- 19] **JAUZEIN, P., & NAWROT, O.** (2011). *Flore d'Île-de-France*. Quae.
- 20] **KRUTA, V.** (2000). *Les Celtes. Histoire et dictionnaire des origines à la romanisation et au christianisme*. Paris: Robert Laffont S.A.
- 21] **LETACQ, A.** (1923, juin 2030). *Le Gui. Sa biologie, ses usages et sa destruction*. Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, 3e année, bulletin n° 22, pp. 377-397. doi: <https://doi.org/10.3406/jatba.1923.4082>
- 22] **LÜDER, R.** (2019). *Les bases de la botanique de terrain*. Paris: Delachaux et Niestlé SA.
- 23] **ONIRIS.** (2021). *Le gui*. Récupéré sur CAPAE Ouest: <https://www.centre-antipoison-animal.com/le-gui.html>
- 24] **RAMEAU, J.-C., MANSION, D., & DUMÉ, G.** (1989). *Flore forestière française. Plaines et collines*. Institut pour le développement forestier.
- 25] **RAMEAU, J.-C., MANSION, D., DUMÉ, G., & GAUBERVILLE, C.** (2008). *Flore forestière française (Vol. 3)*. Institut pour le développement forestier.
- 26] **RAYNAL-ROQUES, A.** (1994). *La botanique redécouverte*. Belin.
- 27] **REY, A., TOMI, M., HORDÉ, T., & TANET, C.** (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Dictionnaires LE ROBERT.
- 28] **SALLÉ, G., HARIRI, E. B., & ANDARY, C.** (1993). *Bases structurales et biochimiques de la résistance au gui dans le genre Populus*. Acta Botanica Gallica (140: 6), pp. 633-648. doi: 10.1080/12538078.1993.10515643
- 29] **SPOHN, M., & SPOHN, R.** (2018). *Les arbres et leurs hôtes. La vie insoupçonnée dans les arbres et les arbustes*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- 30] **STAEHLI, A.** (2019, novembre 2013). *Gui, perle d'hiver*. Récupéré sur Salamandre: <https://www.salamandre.org/article/gui-perle-dhiver/>
- 31] **THOMAS, R., & BUSTI, D.** (2011, Décembre). *Le gui, une plante parasite dispersée par les oiseaux*. Récupéré sur ENS de Lyon. Département de biologie: <http://biologie.ens-lyon.fr/ressources/Biodiversite/Documents/la-plante-du-mois/le-gui-une-plante-parasite-dispersee-par-les-oiseaux>
- 32] **THOMAS, R., BUSTI, D., & MAILLART, M.** (2011, Novembre). *Le gui, une plante parasite au cycle de vie original*. Récupéré sur ENS de Lyon. Département de biologie: <http://biologie.ens-lyon.fr/ressources/Biodiversite/Documents/la-plante-du-mois/le-gui-une-plante-parasite-au-cycle-de-vie-original/>
- 33] **PARIS M., HURABIELLE M.** (1981). *Précis de matière médicale, Pharmacognosie, tome I, Généralités, monographies*; Masson
- 34] **NIERHAUS-WUNDERWALD DAGMAR, LAWRENZ PETER** (1997). *Notice pour le praticien, Biologie du gui*. Récupéré sur WSL Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage: <https://www.dora.lib4ri.ch/wsl/islandora/object/wsl%3A9183/datastream/PDF/view>

DES PERRUCHES DANS MON JARDIN

Simone Giquelais

Dans mon petit paradis de jardin, j'ai eu en avril dernier, la surprise d'entendre un matin, des cris d'oiseaux inhabituels. Avec mes jumelles, j'ai bientôt identifié les intrus : deux magnifiques perruches qui avaient découvert des restants de cacahuètes disposées à l'intention des multiples mésanges qui ont fait de mon jardin leur lieu de prédilection.



Perruche à collier. Photo de Dany Fagot.

Je me suis vite doutée qu'elles avaient un nid quelque part, car le plus souvent elles venaient manger l'une après l'autre : le mâle avec sa collerette orange et la femelle d'un vert uni. Et en effet, un matin de juin, elles étaient trois, puis quatre, puis cinq, et les parents passaient de longs moments à nourrir leurs jeunes... Quel spectacle magnifique malgré leur ramage plutôt



Perruche à collier. Photo de Dany Fagot.

désagréable... Perchées dans le figuier qui ombrage ma terrasse, elles passent de longs moments à égayer ma solitude.

Je sais qu'elles n'ont pas fait leur nid dans mon propre jardin car je l'ai cherché partout et je ne l'ai pas trouvé, et le soir, je les vois s'éloigner vers une propriété voisine qui possède aussi de très grands arbres.

C'est la première fois que je vois ces oiseaux dans mon jardin, probablement suite à l'accident d'Orly il y a quelques années quand des perruches s'étaient évadées en grand nombre de leurs containers.

Cette colonisation prouve que ces oiseaux ont su s'adapter à de nouvelles conditions de vie dans notre région et ainsi coloniser de nouveaux territoires... Faut-il s'en réjouir ou le regretter ?



Perruche à collier. Photo de Dany Fagot.



Perruche à collier. Photo de Dany Fagot.

LA PERRUCHE À COLLIER *PSITTACULA KRAMERI* À LA CONQUÊTE DU MASSIF DE RAMBOUILLET (78), FAUT-IL S'EN RÉJOUIR ?

Christian Letourneau

Les premiers contacts avec la Perruche à collier se font souvent par ses cris, aigus et perçants, inhabituels dans nos régions. Si on lève alors la tête, on aura peut-être la chance de voir un grand oiseau vert au vol rapide et assuré et de distinguer sa longue queue et ses ailes pointues. Avec son plumage vert vif et sa taille d'environ 40 cm, elle est facilement identifiable.

Ma première rencontre avec cette perruche en Île-de-France s'est produite le 8 juin 1995 à Saint-Lambert près de la prairie de la Gravelle. À l'époque, l'espèce était considérée comme tellement rare dans la région, que tout contact nécessitait la rédaction d'une fiche d'homologation avec une description précise de l'oiseau observé. Mes contacts suivants n'eurent lieu que trois ans plus tard à Elancourt, commune que j'habite depuis 1991. D'abord un oiseau le 11 août 1998 mais surtout deux individus qui ont séjourné du 11 novembre 1998 au 2 janvier 1999 au parc des Coudrays.

D'OÙ VIENT-ELLE ?

La Perruche à collier est une grande perruche d'origine afro-asiatique aujourd'hui acclimatée dans beaucoup de régions du monde. Ses habitats naturels sont les savanes arborées et les zones cultivées tropicales d'Afrique et d'Asie. Elle est sédentaire.

On distingue quatre sous-espèces très proches morphologiquement mais ayant des aires de répartition différentes :

- *P. k. krameri* : du Sénégal à l'ouest de l'Ouganda et sud du Soudan,
- *P. k. parvirostris* : de l'est du Soudan au nord de l'Éthiopie et Somalie,
- *P. k. borealis* : de l'est du Pakistan jusqu'au Myanmar,
- *P. k. manillensis* : sud de l'Inde et Sri Lanka.

Les différences morphologiques sont mineures et concernent la taille de l'oiseau, la longueur et la couleur du bec.

Cette espèce est souvent élevée en captivité et les échappées ou relâchées sont à l'origine des oiseaux vus dans la nature en dehors de son aire de répartition d'origine. Son plumage coloré et sa grande robustesse en font un oiseau très apprécié des éleveurs et des particuliers. Mais sa tendance à se manifester par des cris stridents ou encore sa longévité pouvant atteindre une trentaine d'années peuvent inciter des propriétaires à la relâcher dans la nature.

La Perruche à collier, d'une longueur et d'une envergure d'environ 40 cm, a un plumage vert clair, une queue longue et pointue, un bec crochu, large et arrondi, de couleur rouge, et pour le mâle un collier noir et rose.

La Perruche à collier a été introduite un peu partout dans le monde dans au moins 35 pays sur cinq continents (Butler, 2003 ; Lever, 2005). En Europe, des populations férales¹ existent dans une douzaine de pays dont l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la France.

Les perruches introduites en Europe sont essentiellement d'origine indienne (Le Gros, 2015). Dans notre pays, le principal noyau se trouve en Île-de-France. Vient ensuite la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où l'espèce fréquente plusieurs agglomérations : Marseille, Cannes, Nice et Fréjus. En dehors de ces deux bastions, la Perruche à collier peuple d'autres noyaux urbains : Lille, Roubaix, Valenciennes, Montpellier, Toulouse, Nancy, Mulhouse (Olios, 2015).

En Île-de-France, elles ont d'abord été signalées près des aéroports d'Orly et de Charles-de-Gaulle. Son introduction dans la région serait due à des lâchers involontaires suite à des incidents de manipulation de cages aux aéroports, avec une première introduction dans les années 1970 au niveau du site d'Orly (première observation en 1974), et un évènement similaire sur le site de Roissy-en-France dans

¹ Féral : qualifie une population d'une espèce domestique animale qui est retournée à l'état sauvage.

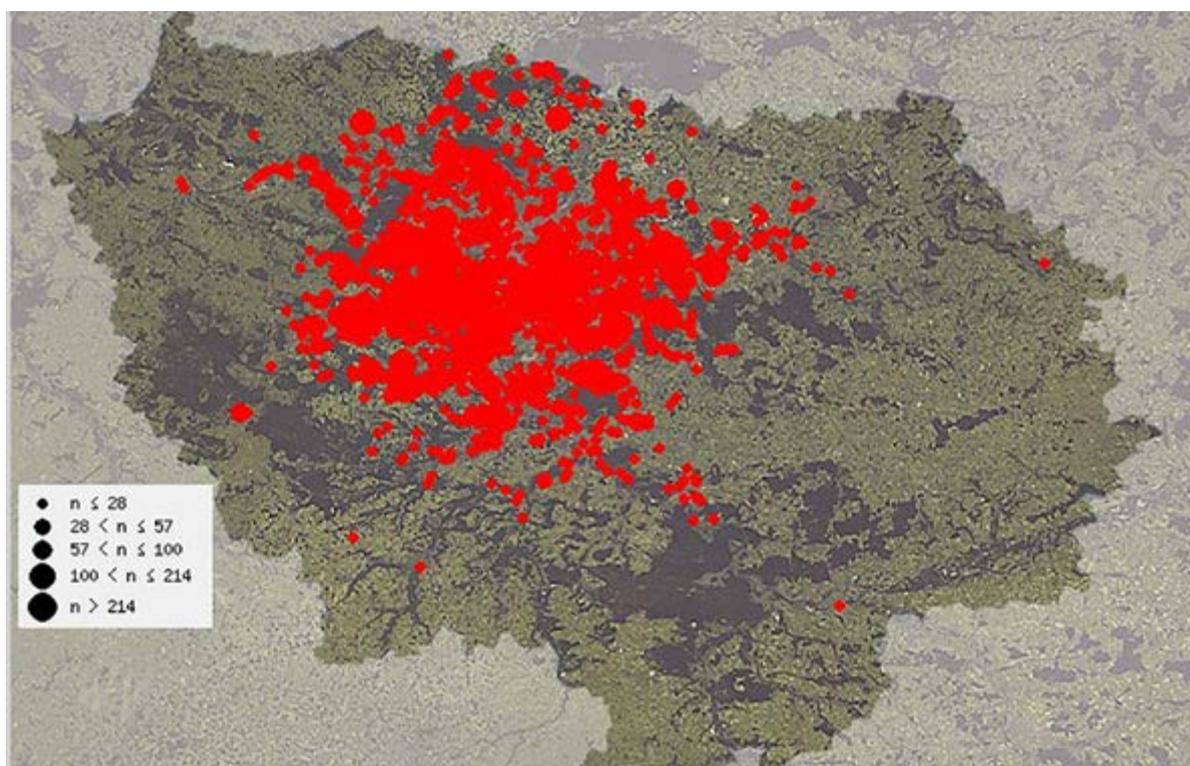


Figure 1 : répartition de la Perruche à collier *Psittacula krameri* en Île-de-France en 2020 (d'après www.faune-iledefrance.fr - données du 1er janvier au 30 septembre 2020).

les années 1990 (Clergeau et al. 2009). À ces lâchers de grande ampleur, se sont probablement ajoutés des échappées ou des lâchers volontaires d'individus par des particuliers. La Perruche à collier s'est reproduite en Île-de-France dès les années 1980 (Dubois, 2007). Alors que les effectifs sont restés faibles pendant les trente premières années de l'introduction, la population francilienne de Perruche à collier a été multipliée par dix en moins d'une dizaine d'années : 475 à 525 individus estimés en 2006 (Dubois, 2007) pour atteindre 5 000 individus en 2014 (Clergeau et al. 2015). En 2019, 5 300 perruches ont été dénombrées sur leurs dortoirs avec la répartition suivante : 1 100 à Massy-91, 1 650 à Aulnay-sous-Bois-93, 1 500 à Nanterre-92, 650 à Maisons-Alfort-94, 260 à Sucy-en-Brie-94 et 140 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse-78 (ONCFS, 2019). Ces derniers comptages montrent une augmentation des effectifs plus modérée que celle attendue.

Sur la période 2009-2014 de l'atlas des oiseaux nicheurs, la Perruche à collier se reproduisait plutôt dans le nord et le sud du Grand Paris et s'installait progressivement dans les parcs de Paris intra-muros (Clergeau, 2017).

SA SITUATION SUR LE MASSIF DE RAMBOUILLET

Si on regarde la carte de répartition de l'espèce en 2020 sur la région Île-de-France d'après le site [faune-iledefrance](http://www.faune-iledefrance.fr) (figure 1), on observe que le front de progression de la Perruche à collier vers le massif de Rambouillet se situe sur sa bordure nord-est. On note aussi l'îlot isolé situé sur la commune de Rambouillet où l'espèce a niché pour la première fois cette année 2020 (Giquelais, 2021).

La consultation de la base de données en ligne [faune-iledefrance](http://www.faune-iledefrance.fr) permet de préciser sa situation au niveau communal sur ces dix dernières années. Les données prises en compte vont du 1er janvier 2011 au 30 septembre 2020. Y sont intégrées également quelques données d'archives issues de la base de données du groupe ornitho Rambouillet.

Angervilliers-91 :

- Une seule donnée : 4 le 6 mai 2020 (Martin Gelly).

Bonnelles :

- Une seule donnée : 1 le 29 octobre 2019, signalée par Jérôme Demeulle comme sa première pour la commune.

Bullion :

- Deux données : 1 les 5 et 6 décembre 2016 (Josiane Hy).

Châteaufort :

- Trois données : 2015, 2018 et 2019. La donnée de 2018 correspond à un oiseau semblant rentrer dans une cavité d'arbre au Domaine d'Ors (obs. pers.).

Chevreuse :

- L'espèce est signalée depuis 2012 mais avec une explosion des contacts depuis 2019.

Coignièrès :

- Une seule donnée : 9 le 28 décembre 2019 (obs. pers.).

Dampierre-en-Yvelines :

- L'espèce est signalée depuis 2013 avec 1 à 10 données par an sans tendance nette.

Dourdan-91 :

- L'espèce a niché sur la commune dès 2008 (Clergeau et al. 2009) et y niche probablement encore avec une cavité fréquentée en 2015 au marais du Grillon (Bernard Rondeau).

Elancourt :

• La figure 2 présente le nombre de données personnelles annuelles de Perruche à collier sur cette commune. Habitant et travaillant à Elancourt, et de plus saisissant de manière systématique toutes mes observations de cette espèce sur faune-iledefrance depuis l'accès à cette base en décembre 2010, on peut dire que la pression d'observation est constante sur cette période de 10 ans de 2011 à 2020. On note une augmentation très forte des contacts en 2020. On pourrait aussi y voir un effet COVID-19 avec une présence plus forte à Elancourt pendant la période de confinement mais la répartition mensuelle des contacts sur les dernières années montre une augmentation des contacts dès décembre 2019 (figure 3).

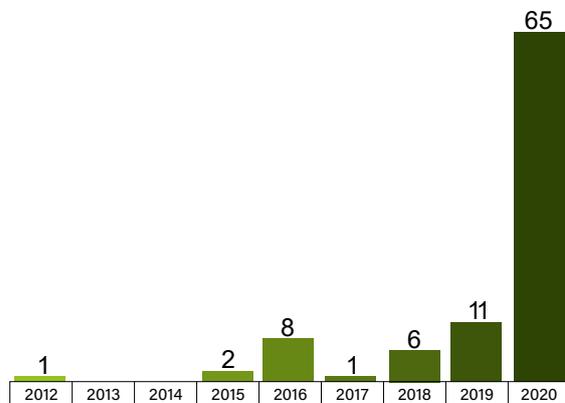


Figure 2 : répartition annuelle des données de Perruche à collier *Psittacula krameri* sur la Commune d'Elancourt (données de l'auteur)

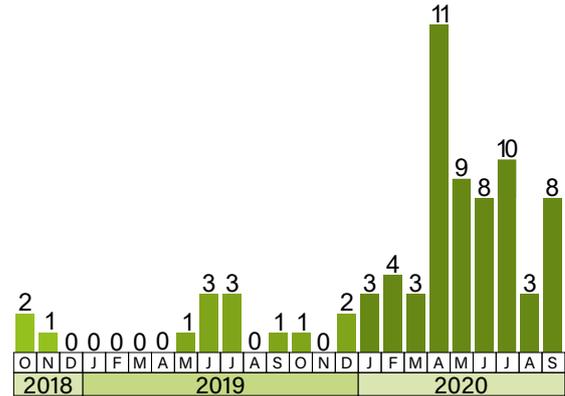


Figure 3 : répartition mensuelle des données de Perruche à collier *Psittacula krameri* sur la commune d'Elancourt d'octobre 2018 à septembre 2020 (données de l'auteur).

Hermeray :

- Trois données en novembre 2019 (Eliane Heim).

Jours-Pontchartrain :

- Trois données : 1 en 2019 et 2 en 2020 (obs. pers.).

La Queue-les-Yvelines :

- Une donnée : 2 le 17 septembre 1999 (Laurent Chevallier).

La Verrière :

- Deux données : 2019 et 2020.

Le Mesnil-Saint-Denis :

• L'espèce est signalée depuis 2012 mais avec une explosion des contacts depuis 2020 (figure 4). Sur cette commune se trouve l'étang des Noës, site régulièrement suivi sur le plan ornithologique. L'augmentation est donc bien réelle.

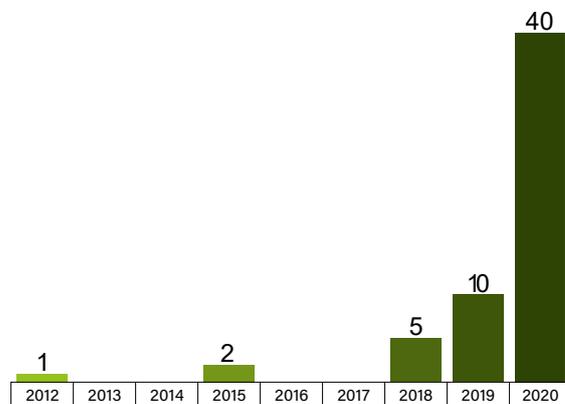


Figure 4 : répartition annuelle des données de Perruche à collier *Psittacula krameri* sur la commune du Mesnil-Saint-Denis (d'après www.faune-iledefrance.fr - données jusqu'au 30 septembre 2020)

Le Perray-en-Yvelines :

- Une donnée : 1 le 23 décembre 2017 à l'étang de Saint-Hubert (obs. pers.).

Les Bréviaires :

- Une donnée : 1 le 24 octobre 1999 (Laurent Chevallier).

Les Essarst-le-Roi :

- Une donnée : 1 le 14 juin 2020 (Alexis Lamek).

Magny-les-Hameaux :

- L'espèce est signalée depuis 2011 avec 0 à 3 données par an.

Maurepas :

- Cinq données : 2 en 2016 et 3 en 2020.

Rambouillet :

- Un premier contact le 12 mars 2011 au parc du château (Jean-Claude Sulpice). Puis le second seulement le 4 juillet 2019 (Laurent Chevallier) puis par la suite l'espèce sera notée régulièrement à partir de décembre 2019 (figure 5). Un couple a niché sur cette commune au printemps 2020 (Giquelais, 2021).

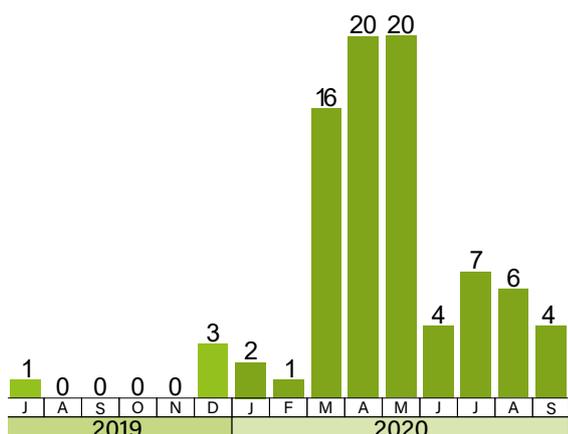


Figure 5 : répartition mensuelle des données de Perruche à collier *Psittacula krameri* sur la commune de Rambouillet de juillet 2019 à septembre 2020 (d'après www.faune-iledefrance.fr)

Rochefort-en-Yvelines :

Deux données en novembre 2012 (Christian Desenfant).

Saint-Cyr-sur-Dourdan-91 :

- L'espèce a niché sur la commune dès 2008 (Clergeau et al. 2009). On ne relève qu'une seule donnée depuis : 2 le 16 décembre 2016 (Christophe Bruneaux).

Saint-Forget :

- Une seule donnée : 1 le 23 février 2019 (obs. pers.).

Saint-Lambert :

- Une seule donnée : 1 le 8 décembre 2018.

Saint-Léger-en-Yvelines :

- Une seule donnée : 1 le 7 avril 2018.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

- Notée depuis 2011 au moins, l'espèce y est abondante avec des nidifications signalées dès 2012. Les sites de nidification sont notés dans plusieurs parcs de la commune : mairie, maison de retraite château de Vaugien. Les arbres utilisés majoritairement pour la nidification sont des platanes.

Senlisse :

- Signalée depuis 2013 avec 1 à 2 données par an.

La figure 6 donne la répartition communale de la Perruche à collier sur la période de 2011 à 2020 en fonction du nombre de données. Si certaines communes sont fréquentées depuis plusieurs années :

Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines, Dourdan, Elancourt, le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse, on note surtout une augmentation des contacts depuis 2019 et 2020. C'est particulièrement le cas pour Chevreuse, Elancourt, le Mesnil-Saint-Denis et Rambouillet. Chevreuse étant limitrophe à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, elle bénéficie de la dynamique de sa voisine. Elancourt et le Mesnil-Saint-Denis sont quant à elles limitrophes à certaines communes de Saint-Quentin-en-Yvelines qui ont des populations abondantes depuis plusieurs années : Trappes, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt. Quant à Rambouillet, l'explosion des contacts est probablement liée à un couple pionnier s'installant durant l'hiver 2019-2020 et nichant le printemps suivant.

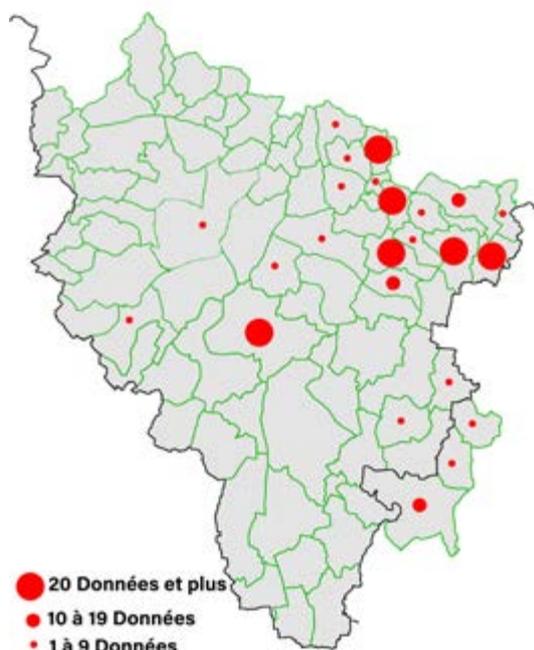


Figure 6 : répartition communale de la Perruche à collier *Psittacula krameri* sur le massif de Rambouillet (carte élaborée à partir des données de www.faune-iledefrance.fr).

BIOLOGIE ET COMPORTEMENT

En Europe, les populations férales sont essentiellement urbaines et se reproduisent dans les parcs et les jardins arborés. La Perruche à collier est grégaire : elle s'alimente volontiers par groupe d'une dizaine ou plus, elle niche en colonie, et se rassemble la nuit en dortoirs. Elle est parfaitement sédentaire et ne semble pas souffrir des conditions climatiques hivernales. Ceci pourrait être dû à la grande tolérance de la sous-espèce *borealis*, qui occupe naturellement les hautes terres indiennes jusqu'à 1 600 m d'altitude

(Cramp, 1985) et doit pouvoir supporter des périodes de froid. Elle est aidée également par les postes de nourrissage hivernaux mis à disposition pour les oiseaux par les particuliers ou les institutions. Un suivi par télémétrie en Île-de-France a montré que près de 50 % du temps passé en alimentation en automne-hiver impliquait l'exploitation des mangeoires pour passereaux dans les jardins privés ou publics (Clergeau et Vergnes, 2011). Le nourrissage par l'homme apparaît donc comme l'une des bases de l'alimentation des perruches en Île-de-France. Le fait que ces nourrissages fournissent des éléments très nutritifs comme les graines de tournesol et d'arachide permet de toute évidence une survie optimale même en condition climatique difficile.

Les zones urbaines comportent une grande richesse de plantes, largement due aux plantations de végétaux exotiques dans les parcs et les jardins privés. Cette diversité contribue à apporter des ressources en nourriture disponibles une bonne partie de l'année. L'espèce montre un régime alimentaire opportuniste constitué de fleurs, de fruits, de graines et de bourgeons en exploitant un grand nombre de plantes locales, exotiques ou cultivées, ainsi que les aires de nourrissage fournies par l'homme (Clergeau et al. 2009). Elle est capable de tirer profit des espèces végétales les plus diverses, même inconnues de son pays d'origine. Cette large gamme de sources de nourriture peut contribuer au succès de son installation dans les zones tempérées (Clergeau et Vergnes, 2011). L'alimentation joue un rôle direct sur la survie hivernale (en cas de rigueur climatique particulièrement) et sur le comportement de reproduction (période, nombre de jeunes à l'envol).

Les Perruches à collier nichent en colonies lâches. En Île-de-France, les sites de nidification se trouvent principalement dans les parcs publics (50 % environ) mais également dans les zones boisées telles que le bois de Vincennes (Clergeau et al. 2014). Les parcs publics où niche la perruche sont des parcs anciens avec de vieux arbres. Le nid est placé dans une cavité d'arbre, naturelle ou creusée par d'autres espèces, qui peut être élargie ou réaménagée par les perruches elles-mêmes. La Perruche à collier préfère nicher dans les cavités de pics (Pic vert et Pic épeiche) mais elle peut élargir l'entrée de cavités plus petites (Cramp, 1985; Lever, 2005). Le diamètre du trou d'envol est compris entre 4 et 8 cm (Hernandez-Brito et al. 2014a). Elle n'est pas capable de creuser par elle-même dans le bois dur mais peut le faire dans les arbres au bois tendre comme les saules (Czajka et al. 2011). Le nid est souvent situé à bonne hauteur. En Île-de-France, cet oiseau ne niche pas en dessous de huit mètres et des cavités ont été retrouvées dans 6 essences différentes, mais les platanes sont les arbres les plus utilisés (Clergeau et al. 2014; Clergeau et al. 2015; Bouviala et Clergeau, 2017). Dans cette région, la perruche a été notée visitant quelques nichoirs (à Chouette hulotte ou à Pigeon colombin) mais sans pour l'instant y nicher (Lenancker et Clergeau, 2014). Ailleurs, l'espèce peut utiliser des nichoirs installés spécifiquement pour elle dans le cadre de son étude (Braun et Wink, 2013; Charter et al. 2016). Une nidification a été notée dans un bâtiment (à 4 m de hauteur) dans le parc du Sausset-93, parc dépourvu de vieux arbres (Clergeau et al. 2009).

La période de reproduction s'étale de fin février, voire janvier en condition favorable (Lever, 2005),



Perruche à collier. Photo de Laurent Chevallier

à juillet. Le couple de perruches peut élever de 1 à 4 jeunes en une seule couvée par an. La taille de la ponte est de 2 à 6 œufs. Le femelle pond un œuf tous les un ou deux jours et démarre l'incubation dès le premier œuf, qui dure de 22 à 28 jours. L'envol des poussins se fait à l'âge de 6 à 7 semaines (Cramp, 1985; Collar, 1997). Après la sortie du nid, les poussins sont encore nourris par leurs parents au moins deux semaines.

Shwartz et al. (2009) ont comparé le succès reproducteur de l'espèce en Inde et dans deux pays d'introduction, l'Angleterre et Israël. La prédation est beaucoup plus forte en Inde comparativement aux pays d'introduction. Les espèces prédatrices (corvidés, rapaces et serpents) y sont beaucoup plus nombreuses que dans les pays d'introduction. Par contre, les perruches anglaises présentent un taux d'œufs infertiles plus important comparativement à l'Inde et Israël, probablement en rapport avec le climat plus froid. Au final, les perruches anglaises ont un succès reproducteur plus faible que les autres populations qui pourrait en toute logique freiner leur propagation.

Elles se rassemblent le soir dans quelques arbres pour former des dortoirs nocturnes, pouvant accueillir plusieurs centaines d'individus.

NUISANCES

En France, l'impact de la Perruche à collier sur d'autres espèces ne semble pas avéré et n'est pas actuellement très documenté. Mais, on peut imaginer qu'elle puisse prendre la place d'autres espèces par les cavités qu'elle occupe en période de reproduction. Dans de nombreux habitats, la disponibilité en cavité est un important facteur limitant de la densité des populations d'oiseaux ou de chauves-souris qui les utilisent. En Angleterre, Lever (2005) signale que la Perruche à collier prend l'avantage sur les espèces locales suivantes: Etourneau sansonnet, Mésange charbonnière, Sittelle torchepot, Moineau friquet, Choucas des tours, Chouette hulotte, Chevêche d'Athènes et Faucon crécerelle. En Belgique, Strubbe et Matthysen (2007) ont étudié dans la région de Bruxelles l'effet de la Perruche à collier sur les densités nicheuses des autres espèces cavicoles. Il n'a été trouvé un effet négatif que sur la Sittelle torchepot et rien sur les autres espèces: Etourneau sansonnet, Pic épeiche, Pic vert, Pigeon colombin et Choucas des tours. Ceci pourrait être attribué à la compétition exercée sur les sites de nidification. Démarrant sa nidification bien avant la Sittelle torchepot, la Perruche à collier occupe les meilleurs sites en premier, laissant à la sittelle des cavités moins favorables. Cet effet négatif pourrait rester limité, car avec sa taille plus petite la Sittelle torchepot peut s'accommoder de cavités inadéquates à la perruche (Strubbe et al. 2010). En Allemagne,



Perruche à collier. Photo de Laurent Chevallier

Czajka et al. (2011) n'ont pas noté de forte concurrence entre la Perruche à collier et l'Etourneau sansonnet, les espèces occupant préférentiellement des arbres d'essences et de diamètres différents. Ils n'ont noté que trois cas de conflit entre les deux espèces, dont deux cas favorables à l'Etourneau sansonnet. Ils ont constaté que le nombre de cavités disponibles a augmenté dans plusieurs parcs urbains étudiés depuis l'arrivée de la Perruche à collier, plus particulièrement dans les platanes. Cette essence étant particulièrement chérie par la Perruche à collier et en liaison avec son comportement d'excavation, elle pourrait contribuer à augmenter la disponibilité en cavités des arbres des parcs urbains. Au Parc de Sceaux-92, le suivi et l'examen des arbres des zones à perruches ont permis de relever que des perruches s'installent dans des cavités qui ont pu être utilisées l'année précédente par des Pigeons colombins, des Etourneaux sansonnets ou des Sittelles torchepots (Clergeau et al. 2014). En Espagne, Hernandez-Brito et al. (2014a) ont montré que la plupart des conflits interspécifiques engageant la Perruche à collier sont initiés par la perruche (70 %) et qu'elle en sort victorieuse dans 83 % des cas. Certaines espèces locales qui nichent à proximité y trouvent avantage en profitant de leur comportement anti-prédateur. Mais les auteurs sont en désaccord avec Czajka et al. (2011), sur l'effet bénéfique de l'agrandissement de cavités par les perruches, car il limite le nombre de petites cavités favorables aux mésanges et au Moineau domestique. Dans la ville étudiée, Séville, la Perruche à collier a adopté des cavités de nidification dans des murs de bâtiments et rentre en concurrence directe avec le Faucon crécerelle.

Sur les mangeoires, son comportement agressif mais également sa seule présence ont tendance à écarter les autres petites espèces de passereaux (Peck et al. 2014; Le Louarn et al. 2016; Le Louarn et Clergeau, 2017). Cet effet négatif des Perruches à collier

est similaire à celui d'espèces indigènes de même taille (Tourterelle turque) ou hivernant en groupes comme les Etourneaux sansonnets (Clergeau et al. 2014; Deguines et al. 2020). Mais rapporté à leur présence beaucoup plus importante que les autres grosses espèces, les perruches apparaissent comme l'espèce la plus gênante quant à l'accès à la mangeoire pour les petites espèces. Dans les jardins étudiés en Île-de-France, l'Etourneau sansonnet est l'espèce la plus impactée par la compétition avec la Perruche à collier, se nourrissant aux mêmes heures et ayant le plus d'interactions agressives avec elle (Le Louarn et Clergeau, 2017). La monopolisation de la ressource par la Perruche à collier peut lui conférer un avantage compétitif et ce type d'impact pourrait augmenter à mesure que les populations se densifient.

En Île-de-France, les dortoirs de Perruches à collier attirent d'autres espèces grégaires, essentiellement Choucas des tours, Pie bavarde et Etourneau sansonnet (Clergeau et al. 2015). A Marseille, les dortoirs sont également fréquentés par le Choucas des tours.

Des interactions assez violentes sont rapportées avec l'Écureuil roux quand il se trouve sur un arbre où nichent des perruches (Clergeau et al. 2014). Les perruches font fuir l'Écureuil mais essayent aussi de lui porter des coups de bec. Quelques cas de mises à mort sont signalés. Il faut rappeler que très occasionnellement, l'Écureuil roux peut consommer des œufs et des jeunes oiseaux encore au nid (Krauze-Gryz et Gryz, 2015) et qu'en Italie deux cas de prédation sur des oisillons de Perruche à collier ont été observés (Mori et al. 2013).

Les perruches ont également été observées tuant des rats (Hernandez-Brito et al. 2014b). Ces auteurs ont noté 21 cas d'agressions de Perruches à collier sur des Rats noirs dans des parcs urbains à Séville (Espagne) et à Tenerife (Îles Canaries). Seules ou en groupe jusqu'à 18 individus, elles poursuivent les rats qui grimpent dans les arbres et s'approchent des nids. La plupart des attaques s'arrêtent quand les rats redescendent au sol. Dans deux cas, les rats sont décédés suite à leur chute au sol. Lors des attaques d'autres espèces d'oiseaux (Merle noir, Etourneau unicolore et Tourterelle turque) peuvent se joindre aux perruches pour chasser les rats. Ces observations confirment que certaines espèces peuvent bénéficier du comportement anti-prédateur de la Perruche à collier.

En Espagne, Hernandez-Brito et al. (2014a, 2018) ont détecté une ségrégation spatiale entre les colonies de Perruches à collier et celles de Grandes Noctules et une baisse d'occupation des arbres de 81 % par les chauves-souris en 14 ans. Les deux espèces utilisent le même type de cavités dans les arbres pour se reproduire. En cas de conflit, l'agressivité des perruches aboutit souvent à la mort des noctules.

En Allemagne, Czajka et al. (2011) relate le cas d'abeilles prenant possession d'un nid actif de Perruche à collier.

Premier ravageur des cultures dans le sous-continent indien dont elle est originaire (Dhindsa et Saini, 1994), des impacts sont aujourd'hui observés sur les vergers, vignobles, champs de maïs et maraîchages dans beaucoup de sites d'introduction (Lever, 2005).

En région parisienne, en revanche, ces types de dégâts ne sont pas observés. Des dégâts sont surtout notables sur les fruitiers des jardins privés (cerisiers, pruniers, pommiers) et sur les vergers d'un lycée agricole (Clergeau et al. 2014). Pour l'instant il n'y a pas de plainte de la part de producteurs de fruits. L'autre impact est l'ébourgeonnage des arbres, marronniers notamment, observés en Hauts-de-Seine et Yvelines (Clergeau et al. 2014).

Parmi les nuisances urbaines (Clergeau et al. 2014), la première rapportée est le bruit fait par les cris des perruches, sur les mangeoires mais surtout aux dortoirs nocturnes. La seconde est liée aux fientes d'oiseaux au moment de leurs regroupements le soir et la nuit, comme beaucoup de dortoirs urbains d'oiseaux. Les nuisances combinées du bruit et des fientes qui s'observent aux dortoirs nocturnes aboutissent à un rejet de la présence de l'oiseau avec l'intervention des riverains pour des effarouchements ou des décisions municipales d'élagage ou d'abattage d'arbres.

En Allemagne à Heidelberg, des Perruches à collier ont niché dans l'isolation extérieure de bâtiments (Braun, 2007). Les cavités sont initialement creusées par des Pic épeiches, qui attirent ensuite les perruches qui les agrandissent. Ce comportement serait lié au manque de vieux arbres et de grands parcs dans la ville et au microclimat favorable des façades. Des cas similaires ont été observés sur des bâtiments au Plessis-Robinson-92 et à Antony-92 (Clergeau et al. 2014).

CONCLUSION

La Perruche à collier est encore une espèce peu répandue à l'échelle du massif de Rambouillet. Son arrivée par la bordure nord-est est en relation avec des populations limitrophes bien établies dans la vallée de l'Yvette en aval de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. On peut présager d'une propagation et d'une augmentation des effectifs comme cela s'observe ailleurs en Île-de-France. Pour l'instant, l'espèce reste confinée aux sites urbains et périurbains. Elle évite les massifs forestiers et il sera intéressant de suivre à l'avenir son comportement dans notre secteur.

A la lecture des différentes études, l'impact sur la faune locale peut être à la fois négatif et positif selon l'espèce considérée et son état de conservation. Une concurrence sur les cavités de nidification est clairement identifiée mais elle ne met pas forcément en danger les populations locales d'oiseaux nicheurs.



Perruche à collier. Photo de Laurent Chevallier

Certaines peuvent même tirer profit de son comportement anti-prédateur. Par sa présence sur les mangeoires, elle provoque une gêne sur les autres espèces plus petites mais pas plus qu'une autre grosse espèce locale comme la Tourterelle turque ou un groupe d'Etourneaux sansonnets.

Un effet négatif a été noté sur une population de chauve-souris (cas de la Grande Noctule en Espagne) et ce point reste à surveiller pour nos populations de chiroptères qui sont globalement en mauvais état de conservation (Tapiero, 2017).

Son régime alimentaire ne montre actuellement pas d'impacts notables sur les écosystèmes.

REMERCIEMENTS

Ils s'adressent particulièrement aux observateurs franciliens qui alimentent la base de données franciliennes faune-iledefrance et aux observateurs rambolitains qui m'ont communiqué leurs données personnellement. Laurent Chevallier est l'auteur des photographies, toutes prises à Rambouillet, et je l'en remercie.

BIBLIOGRAPHIE

BOUVIALA, O ET CLERGEAU, P. (2017). *La perruche à collier. Une « belle invasive » en Île-de-France.* Le Courrier de la Nature 304: 26-32.

BRAUN, M. (2007). *Welchen Einfluss hat die Gäudedämmung in Rahmen des EU-Klimaschutzes auf die Brutbiologie tropischer Halsbandsittiche (Psittacula krameri) im gemäßigten Mitteleuropa?* Ornithol. Jh. Baden-Württemberg 23 h 39-56.

BRAUN, M. ET WINK, M. (2013). *Nestling development of ring-necked Parakeets (Psittacula krameri) in a next box population.* The Open Ornithology Journal 6 h 9-24.

BUTLER, C. J. (2003). *Population biology of the introduced Rose ringed Parakeet Psittacula krameri in the UK.* PhD thesis, University of Oxford, 312p.

CHARTER, M., IZHAKI, I., MOCHA, Y. B. ET KARK, S. (2016). *Nest-site competition between invasive and native cavity nesting birds and its implication for conservation.* Journal of Environmental Management 181: 129-134.

CLERGEAU, P. (2017). *La Perruche à collier.* Pp 100 in : Malher F., Laporte O., Albesa L., Barth F., Chevallier L.,

- Letourneau C., Massin Y. et Zucca M. (2017). Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, CORIF, 203p.
- CLERGEAU, P., VERGNES, A. ET DELANOUE, R.** (2009). La Perruche à collier *Psittacula krameri* introduite en Île-de-France: distribution et régime alimentaire ». *Alauda* 77: 121-132.
- CLERGEAU, P. ET VERGNES, A.** (2011). Bird feeders may sustain feral Rose-ringed parakeets *Psittacula krameri* in temperate Europe. *Wildlife Biology* 17 (3): 248-252.
- CLERGEAU, P. ET AL.** (2014). L'invasion de l'espèce exotique, la perruche à collier (*Psittacula krameri*). Rapport du MNHN pour le département des Hauts-de-Seine. 50p.
- CLERGEAU, P., LEROY, O., ET LENANCKER, P.** (2015). Dynamique de population de la Perruche à collier *Psittacula krameri* introduite en Ile-de-France. *Alauda* 83: 165-174.
- COLLAR, N. J.** (1997). Family *Psittacidae* (Parrots). Pp 280-477 in: del Hoyo, J., Elliott, A. et Sargatal, J. eds. (1997). Handbook of the Birds of the World. Vol. 4. Sandgrouse to Cuckoos. Lynx Edicions, Barcelona.
- CRAMP, S.** (ed) (1985). *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. The birds of the Western Palearctic*. Volume IV. Terns to woodpeckers. Oxford University Press, New York.
- CZAJKA, C., BRAUN, M. P. ET WINK, M.** (2011). Resource use by non-native ring-necked parakeets (*Psittacula krameri*) and native Starlings (*Sturnus vulgaris*) in Central Europe. *The Open ornithology Journal* 4 h 17-22.
- DEGINES, N., LORILLIERE, R., DOZIÈRES, A., BESA-GOMES C. ET CHIRRON, F.** (2020). Any despot at my table? Competition among native and introduced bird species at garden birdfeeders in winter. *Science of the Total Environment* 734: 139263.
- DHINDSA, M. S. ET SAINI, H. K.** (1994). *Agricultural ornithology: an indian perspective*. *Journal of biosciences* 19: 391-402.
- DUBOIS, P. J.** (2007). Les oiseaux allochtones en France: statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* 14: 329-364.
- GIQUELAIS, S.** (2021). Des perruches dans mon jardin. *Bulletin du Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa forêt* 36.
- HERNANDEZ-BRITO, D., CARRETE, M., POPA-LISSEANU, A. G., IBANEZ, C. ET TELLA, J. L.** (2014a). Crowding in the city: losing and winning competitors of an invasive bird. *PLoS ONE* 9 (6): e100593. doi: 10.1371/journal.pone.0100593
- HERNANDEZ-BRITO, D., LUNA, A., CARRETE, M. ET TELLA, J. L.** (2014b). Alien rose-ringed parakeets (*Psittacula krameri*) attack black rats (*Rattus rattus*) sometimes resulting in death. *Hystrix* 25: 121-123.
- HERNANDEZ-BRITO, D., CARRETE, M., IBANEZ, C., JUSTE, J. ET TELLA, J. L.** (2018). Nest-site competition and killing by invasive parakeets cause the decline of a threatened bat population. *R. Soc. Open sci.* 5: 172477.
- KRAUZE-GRYZ, D. ET GRYZ, J.** (2015). A review of the diet of the red squirrel (*Sciurus vulgaris*) in different types of habitats. Pp 39-50 in: Shuttleworth, C. M., Lutz, P. et Hayward, M. W. (2015). Red Squirrels: ecology, conservation et management in Europe. European Squirrel Initiative. 330p.
- LE GROS, A.** (2014). *Phenotypic changes in invasive species: roles of rapid adaptation and historical factors*. PhD thesis, University of Paris Diderot. 158p.
- LE LOUARN, M., COUILLENS, B., DESCHAMPS-COTTIN, M. ET CLERGEAU, P.** (2016). Interference competition between an invasive parakeet and native bird species at feeding sites. *Journal of Ethology* 34 (3): 291-298.
- LE LOUARN, M. ET CLERGEAU, P.** (2017). Compétition à la mangeoire entre la Perruche à collier et les oiseaux du jardin. *Le biodiversitaire* 7: 71-75.
- LENANCKER, P. ET CLERGEAU, P.** (2014). La Perruche à collier, *Psittacula krameri*, progresse en Île-de-France. *Le biodiversitaire* 6: 77-80.
- LEVER, C.** (2005). *Naturalized Birds of the World*. T & AD Poyser, London, 352p.
- MORI, E., ANCILLOTTO, L., MENCHETTI, M., ROMEO, C. ET FERRARI, N.** (2013). Italian red squirrels and introduced parakeets: victims or perpetrators? *Hystrix* 24: 195-196.
- OLIOSO, G.** (2015). Perruche à collier. Pp 718-721 in Issa N. et Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408p.
- ONCFS** (2019). De plus en plus de Perruches à collier en Île-de-France? Des dénombrements sont organisés pour le savoir. Communiqué de presse – 27 février 2019.
- PECK, H. L., PRINGLE, H. E., MARSHALL, H. H., OWENS, I. P. F., LORD, A. M.** (2014). Experimental evidence of impacts of an invasive parakeet on foraging behavior of native birds. *Behavioral Ecology* 25: 582-590.
- SHWARTZ, A., STRUBBE, D., BUTLER C. J., MATTHYSEN, E. ET KARK, S.** (2009). The effect of enemy-release and climate conditions on invasive birds: a regional test using the rose-ringed parakeet (*Psittacula krameri*) as a case study. *Diversity and Distributions* 15: 310-318.
- STRUBBE, D. ET MATTHYSEN, E.** (2007). Invasive ring-necked parakeets *Psittacula krameri* in Belgium: habitat selection and impact on native birds. *Ecography* 30: 578-588.
- STRUBBE, D., MATTHYSEN, E. ET GRAHAM, C. H.** (2010). Assessing the potential impact of invasive ring-necked parakeets *Psittacula krameri* on native nuthatches *Sitta europaea* in Belgium. *Journal of Applied Ecology* 47: 549-557.
- TAPIERO, A.** (2017). Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016-2025. Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. 82p.

LES NOMS DE LIEUX EN FORÊT DE RAMBOUILLET (1)

Didier Chagot

En guise de préambule : tout, dans cet article, peut être faux... Ou au moins très sujet à discussion tant il est vrai que la toponymie, la science qui tente d'expliquer les noms de lieux, fluctue au gré des découvertes linguistiques. Un exemple : la commune des Bréviaires tire-t-elle son origine d'une déformation des « Bruyères », ou du fait que le lieu était un raccourci (du latin brevis) entre deux voies romaines rejoignant la capitale ? Ainsi, modestement, ce que vous lirez n'aura de valeur que dans l'état actuel des connaissances.

Il y a tant de lieux à citer que le tome I du présent essai ne peut prétendre à l'exhaustivité. Il sera probablement suivi dans les prochaines années d'autres digressions du même genre.

D'ABORD, LE PAYS LUI-MÊME

Il faut remonter à des temps très éloignés pour commencer à parler de notre forêt. L'époque gauloise est connue pour d'immenses forêts impénétrables; les historiens du XIXe siècle nous en parlent, (entre autres Augustin Thierry), comme de la « Gaule chevelue » à cause de l'omniprésence de cette forêt. Comment César s'y prend-il pour conquérir si rapidement une telle jungle? Cette immense forêt, où « un écureuil pouvait aller de branche en branche de Lille à Marseille sans mettre le pied à terre » est une image fautive: les Gaulois avaient une civilisation qui connaissait l'agriculture et la Beauce existait déjà, ils avaient de grandes métropoles (Lyon-Lugdunum, « capitale des Gaules », Lutèce n'étant qu'une petite bourgade) et un réseau de communication. César profitera des ressources du pays pour faciliter sa conquête, aidé aussi par les dissensions entre tribus rivales: Gergovie a été un hasard, Alésia une punition...

Néanmoins, la forêt était bien plus présente qu'aujourd'hui, et celle de Rambouillet n'était qu'un prolongement de la fameuse forêt des Carnutes s'étendant du bord de la Loire jusqu'aux portes de Paris-Lutèce. C'est là qu'on trouve son premier nom: La forêt d'**Yveline**. Ce nom ferait allusion à l'humidité des lieux, le préfixe **Yve** dérivant du gaulois **eve** qui signifiait « eau »; la forêt d'Yveline serait donc « abondante en eau ». Avec ce radical Yve, on trouvera d'autres lieux rappelant l'eau comme l'Yvette, principale rivière du pays, mais aussi le canton forestier des **Èveuses**.

À travers ce canton coule également la **Droue** ou **Drouette**, qui est un « toponyme d'eau » classique, la forme dr étant très usitée pour nommer les cours d'eau comme la **Drôme**, la **Durance**, le **Drac**, la **Doire**, les **Dorons** des Alpes.

Rambouillet, apparaît très tardivement pour nommer la forêt. Qui s'intéresserait à un petit village perdu dans une clairière? Car c'est bien de clairière qu'il est question. La terminaison en -ouillet, ou -euil, ou encore -euillet dérive du gaulois **ialo** qui signifierait clairière. Ensuite, que Rambouillet soit « la clairière du corbeau », ou une clairière où coule un hypothétique ruisseau appelé Ramb devient une affaire de spécialistes qui sécharperont... Un autre village de la forêt comporte cette terminaison: **Gambaiseuil** est encore un des rares « village-clairière » de France, attesté dès le XIIe siècle. Rambouillet, est devenu célèbre, pas Gambaiseuil... tant mieux pour la tranquillité de ses habitants! Au Nord du massif, le village des **Essarts-le-Roi** tire son nom d'un traitement particulier de la forêt: un **essart** était un terrain qu'on mettait en culture pendant un bref temps entre deux coupes de bois. On trouvera peut-être des allusions à l'essartage avec, en face de la zone d'activité de Carrefour, le petit bois de Bétonsard, et sous une forme très dégradée, les bois de Batonceau?

La **Boissière-École** tire son nom de la présence de buis, buxus en latin.

Quant au bois de **La Villeneuve**, on peut y voir aussi un établissement moyenâgeux où, contre franchise d'impôts et de taxes, les habitants avaient pour mission de défricher et mettre en culture la forêt; les lieux « Villeneuve » sont des appellations très courantes.

LES GRANDS CANTONS

Certains noms de grands cantons forestiers sont évadents : le **Bois de Gazeran** est situé près du village éponyme ; celui du **Petit Parc** est le pendant du plus vaste **Grand Parc** royal, tous deux clos de murs. On vient d'expliquer les **Èveuses** et La **Villeneuve**, et le **Bois Domanial des Yvelines**. La **Forêt Verte**, ainsi que le **Bois de La Pommeraie** posent déjà plus de problèmes : faut-il y voir la présence de Houx, vert en permanence pour le premier, et l'abondance de pommiers sauvages, voire de vergers, pour le deuxième ? C'est un peu simple, peut-être faut-il se méfier d'éventuels « faux-amis » ...

Le **Bois Domanial des Hauts-Besnières** pose aussi un problème : certains voient dans le nom Besnières une déformation du latin *balneum* désignant un établissement de bains... (sur la carte du roi de 1764 on y trouve les Hauts et Bas-Baigniaires, ce qui se rapproche encore plus de l'étymologie proposée) et prétendent qu'il y aurait donc des Hauts-Besnières où l'eau était pure, et des Bas-Besnières où on réutilisait l'eau moins propre pour des usages plus vils. C'était une pratique courante dans les thermes romains et gallo-romains, où les riches se baignaient dans une eau de bonne qualité qui, une fois utilisée, resservait plus bas pour les plus pauvres. A priori, rien ne permet d'étayer de telles analyses, mais on trouve, dans le petit ruisseau qui coule sous le gîte du PNR, d'anciennes digues délimitant de minuscules petits étangs qui pouvaient abriter des lavoirs successifs...

Le **Bois Domanial de la Haie de Neauphle** semblerait être l'ancienne donation de Simon de Neauphle en 1118 à l'abbaye des Vaux de Cernay, Haie venant du latin *haya* qui signifie forêt claire ; et le **Bois des Maréchaux** rappellerait que les seigneurs de Lévis-Saint-Nom étaient « Maréchaux de la foi » en albigeois lors de la croisade contre les Cathares, sous les ordres de Simon de Monfort.

Le **Bois de Cinq Cents Arpents** fait allusion à sa surface, fautive d'ailleurs : à la cession du comte de Fargis au comte de Toulouse, il ne fait que 371 arpents. Toulouse a dû se sentir floué...

Le bois de **Plainvaux** fait clairement allusion à un milieu vallonné sur un plateau.

Le canton de **Vilpert** ferait référence à une villa gallo-romaine perdue, c'est-à-dire en ruine. Le lieu est effectivement connu par les archéologues.

Le **Bois de la Serqueuse** provient probablement du latin *sarcophagia* et aurait abrité un cimetière mérovingien ou carolingien, et mon regretté collègue Sylvain Chapotot me disait clairement que ce nom sentait le cadavre... dans ce même canton, mon estimable collègue Jean-Luc Témoin me faisait remarquer qu'un petit endroit se nommait « Le Paradis » et qu'on appelait souvent ainsi un endroit où on enterrait des moines...

Le canton de la **Mare Ronde** s'explique facilement par la mare éponyme, située très proche d'un chemin

et peut-être servant à abreuver le bétail traversant la forêt ou les chevaux des nombreux haras du coin.

Au-dessus se trouve le petit canton des **Brûlins** auquel on peut donner deux explications : soit une culture sur brûlis très courante au Moyen Âge, soit un endroit brûlé lors des Guerres de Cent Ans, ou de religions. On pourrait rattacher à ces explications le **Bois Brûlé** près de Senlis. En dessous de ce Bois Brûlé, le **Bois Boisseau** fait souvenir d'une famille bourgeoise de Chevreuse.

Le **Bois de Hollande** est bien situé en face des étangs du même nom. Quant à l'étymologie du nom Hollande, nous y reviendrons plus loin tant elle est sujette à débats.

Pour le canton du **Parc d'en Haut**, on est certain de la présence en forêt, sous Louis XIII et Louis XIV, de nombreux élevages de chevaux et de mulets, comme en témoignent les « **Pré au Prince** », « **Parc d'en Bas** », « **Porte Baudet** », « **Parc Chevalier** », « **Harasserie** » présents en forêt.

Une incertitude pour le canton des **Mares Gautier** : y voir le prénom ou le nom, très courant au Moyen Âge, d'un homme est tentant, peut-être trop simpliste. Mais Sylvain Chapotot me faisait remarquer que Gault était un vieux mot pour désigner une forêt ou un petit bois, gault dérivant de *gast* ou *gât* qu'on retrouve dans Gâtine, Gâtinais, mais aussi dans « dégât » qui signifiait à l'origine déboisement. Les mares Gautier seraient-elles tout bonnement « les mares de la forêt » ?

Quant au canton voisin du **Bocquet**, il rappelle trop le nom de bosquet « *bosc* » pour être un hasard.

Celui du **Haut-Beaussard** est curieux : en partie perché sur le plateau qui surplombe l'Étang Neuf de Gambaiseuil, sa terminaison en *-ard* rappellerait bien la présence d'un essart, un « bel essart » pour être plus précis... incertitude.

Le **Bois de l'Épars** rappelle qu'il était courant de planter au centre de chaque canton un poteau qu'on appelait un espar ou épars qui servait un peu de poteau indicateur au voyageur égaré.

Le **Bois du Planet** est en plaine, sans doute, bien que d'autres explications soient possibles.

Le **Bois de la Charmoie** est couvert dans ses parties basses de peuplements de charme (*Carpinus betulus*).

Une belle incertitude avec le petit canton du **Bois de Biennouvienne** : on serait bien tenté de décomposer ce nom en « bien nous vienne » et d'y voir une devise seigneuriale. On cite d'ailleurs dans ce secteur le fief de Biennouvienne parmi les possessions de la famille d'Angennes.

Les cantons des **Grandes Ventes, Petites Ventes, Vente Bizet**, sont simplement des parties de forêts dont la gestion était assurée par des forestiers royaux (Louis Bizet de la Bissonerie était garde-marteau de la forêt de Monfort en 1613), ou ecclésiastiques, la **Vente aux Moines** était propriété des pères de l'abbaye de Grandchamp.

Les **Buttes de Vendôme** sont les premières possessions royales en forêt de Rambouillet, la châtellenie

d'Épernon étant achetée par les comtes de Vendôme, de la famille des Bourbons, au XIV^e siècle.

Pour le **Canton des Rabières**, son nom dérive du vieux français *rab* qui désignait le lapin. À l'origine, ce petit canton était une « garenne », au sens de réserve de gibier. De ce vieux mot français dérive la *rabouillère* qui est le terrier du lapin ; *Raboliot* est le nom du braconnier en Sologne. Et le nom du lapin en anglais est *rabbit*.

Proche de Clairefontaine, le canton de **La Claye** était une possession ecclésiastique, *claye* signifiant pêle-mêle clôture, cloître, clos, clôt, lotissement, fermeture, barrière...

LES ÉTANGS

Les étangs de la forêt de Rambouillet ont eu des usages très divers : pêche, réserve pour l'alimentation de moulins, mais aussi pour la chaîne des étangs de Saint-Hubert et l'étang de la Tour, l'alimentation en eau des fontaines du château de Versailles. On y récoltait les roseaux pour couvrir les toits, ou servir de litière aux animaux.

La position ancienne des différents étangs est parfois difficile à comprendre : un plan intitulé « Profil des étangs de Saint-Hubert, Pourras et d'Hollande, pris sur la longueur » fait apparaître d'abord un grand étang

« de Saint-Hubert » incluant les actuels Saint-Hubert et Pourras. Les actuels étangs de Corbet et Bourgneuf étaient désignés sous le nom de « Pourras ». Enfin les étangs de Petit et Grand Hollande actuels constituaient un seul étang « de Hollande ». Encore que ce plan ne fût qu'un projet (Lobgeois et al. 2001).

Sur la carte du comte de Toulouse-Penthièvre, en mairie de Rambouillet, seuls Pourras et Saint-Hubert semblent en eau...

Étang de Saint-Hubert : une division de l'étang par le « pont Napoléon » crée d'une part l'étang de Saint-Hubert, en référence au village et au château du même nom, et d'autre part l'étang de Pourras. Napoléon n'a rien à voir avec ce pont construit en réalité sous Louis XV ; il ne l'a que « réparé à l'utilité publique » comme l'atteste une plaque apposée sur un muret.

Étang de Pourras : le nom vient de Port-Royal. Les terres appartenaient probablement aux « dames de Port Royal », que Louis XIV expulsa sans ménagement lors de son conflit contre le Jansénisme. Port Royal ne fut jamais un port, encore moins royal : c'était plus basement un lieu où l'on pratiquait la culture du poireau ou porrois, *Alium porrum*... On trouvera vers Orphin / Émancé une ferme de Pourras « appartenant aux nonnains de Porrois » (PDJ) (AEL).

Étang de Corbet : origine du nom difficile, en liaison avec la ferme de Corbet. Certains pensent à une relation avec les corbeaux, *Corvus*, *Corbus*, *Corvaria*, *Corbaria*... et ferait donc de Corbet un lieu fréquenté par ces oiseaux. Mais pourquoi plus ici qu'ailleurs ? (DR)

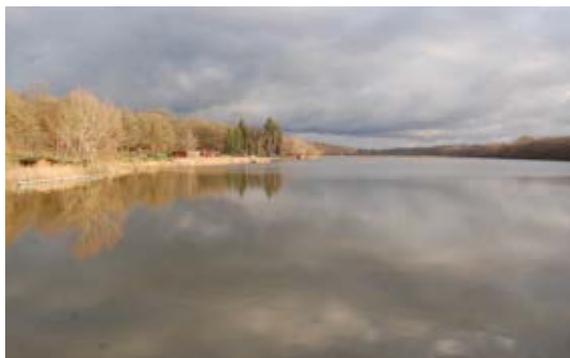


Étang de Saint Hubert. Photo Didier Chagot



Étang de Pourras. Photo Didier Chagot

Étang de Bourgneuf: atteste la présence d'un village ou hameau aujourd'hui disparu, cité en 1317: « le bourg des fourniers ». Un fournier était une personne qui tenait jadis un four public (Larousse). Les terres des religieuses de Port-Royal occupaient plus probablement les emplacements des deux étangs de Bourgneuf et Corbet si on se réfère au plan cité plus haut (PDJ).



Grand étang de Hollande. Photo Didier Chagot

Étangs de Hollande (grand et petit): aujourd'hui séparés par une chaussée; étymologie difficile et controversée. On cite souvent un hypothétique fief d'Orlande à l'étymologie incertaine de Aureo Vallo avec comme signification « vallée dorée » ou « lande dorée », mais peut-être aussi à l'orée de la forêt,

peut-être fleurie d'ajoncs ou de genêts. Mais d'aucuns prétendent une construction des étangs avec les techniques employées par les hollandais, bien connus experts dans la réalisation de digues et polders... En contrebas de l'actuel Grand Étang de Hollande, vers l'Étang Rompu, on trouve une digue brisée qui est celle de l'ancien Étang d'Orlande (parcelle 30) sur la carte du comte de Toulouse.

Étang de la Tour: sans problème, une tour se dressait au bord de l'étang. Certains situent cette tour en face, ou en lieu et place, de la maison forestière de l'étang de la Tour. On y voit encore les restes des murs de deux pavillons de chasse de Louis XVI sur le parking (la maison forestière date de 1860). En réalité, d'anciennes cartes font état de la présence d'une tour de moulin à vent sur l'autre parking proche de la route de Vieille-Église, au Carrefour de la Tour. Rappelons que l'étang actuel a été créé sous Louis XIV pour alimenter les jets d'eau du château de Versailles et devait recevoir le détournement des eaux de l'Eure par l'aqueduc de Maintenon. Auparavant existait un étang plus petit dont les restes de la digue sont parfois visibles en cas de vidange du plan d'eau.

Étang d'Or: ce nom est une réduction de « l'étang de l'orée » du bois.

Étang de Fossé Broux, ou **Broux**: rappellerait la mémoire d'un inspecteur des bois du comte d'Angiviller et son second lieutenant (parcelle XII-21) (PDJ).

Étang du Moulinet: en contrebas de cet étang aurait existé un moulin à eau (PDJ).

Étang de la Grenouillère: rapport, bien sûr, avec des batraciens mais pourquoi plus que dans les autres étangs? Les vieux perrotins (habitants du Perray-en-Yvelines) connaissaient cet étang sous le nom d'« étang neuf ». C'était il n'y a pas si longtemps pour que je m'en souvienne encore... Une baignade y existait jusqu'à l'aube de années 1960, date à laquelle elle fut fermée.



Étang de la Grenouillère. Photo Didier Chagot

Étang du Gruyer: un gruyer était un officier chargé de la gestion de la forêt, « garde marteau », et juge forestier, c'est-à-dire l'équivalent d'un ingénieur des Eaux et Forêts actuel.



Étang du Gruyer. Photo Didier Chagot

Étang du Coupe-Gorge: sans aucun doute, le lieu devait être mal famé... peut être par l'illustre bandit Goron (voir la route du même nom). La topographie des lieux se prête bien aux guet-apens, surtout le vallon encaissé descendant vers l'étang du Gruyer...

Asséchés pour protéger Rambouillet des inondations, ces trois derniers étangs offrent aujourd'hui un bien triste paysage... Il semble utile de rappeler que contrairement à ce qui s'est dit, et continue à se dire, les digues de ces étangs ne se sont **JAMAIS** rompues lors des inondations...



Étang du Coupe-Gorge. Photo Didier Chagot

Étang du Cerisaie, ou Cerizaie, ou Cerizier: ancien étang asséché sous le duc de Penthièvre, et zone humide bien connue des botanistes: le marais du Cerisaie. À l'évidence, l'étymologie vient du merisier ou cerisier sauvage: *Cerasus avium*.

Étang d'Angennes: hors domaniale mais en bordure de forêt. Rappelle la famille d'Angennes, originaires du Thymerais en Eure-et-Loir, et qui furent longtemps propriétaires d'une grande partie de la forêt.

Étang de Guiperreux: porte le nom du village voisin. Sa séparation en deux par une digue a créé un autre étang appelé sur d'anciennes cartes l'**Étang de Launaye**, ou Launaie, c'est-à-dire bordé d'un peuplement d'aulnes (*Alnus glutinosa*). Guiperreux dériverait de « gué pierreux », c'est-à-dire « gué empierré ».

Petit Étang Neuf « de Poigny »: étang « créé nouvellement » (mais il y a longtemps quand même: 1497...) en remplacement de deux étangs ruinés appelés Étang du Brochet et Étang Hudet. Ce pourrait être les deux autres petits étangs encore présents en contrebas, qui ne sont plus nommés sur les cartes mais que certains nommaient **Étang des demoiselles**, référence aux libellules, ou aux fées, et **Étang Carré**. Ce dernier étang se serait aussi appelé **Étang de l'Apothicaire** et aurait été rattaché au prieuré des Moulineaux proche, mais d'autres indices (vieilles digues) situeraient cet étang dans les Rabières de même que l'Étang Carré... **L'Étang du Brochet** est déclaré Neuf en 1562 (Gh) La situation réelle, l'histoire, la chronologie, et la dénomination de ces étangs sont assez difficiles à comprendre dans ce secteur.

Étang du Roi, et mare du Roi: au-dessus de Poigny-la-Forêt. La châtellenie d'Épernon passe au XIV^e siècle aux comtes de Vendôme et de la Marche (Bourbons). Antoine de Bourbon, père d'Henri IV, devient roi de Navarre, d'où l'Étang du Roi (vers 1560). Les buttes de Vendôme, proches, témoignent aussi des premières possessions royales en forêt de Rambouillet. L'actuel Carrefour du Roi de Rome, à proximité, remplace sous le Premier Empire l'ancien Carrefour du Roi de Navarre (PDJ) (GH).

Étang Neuf « de Gambaiseuil »: même explication que l'Étang Neuf de Poigny quant à sa nouveauté... mais on ignore sa date de mise en eau.

Étang des Morues, ou des Maurus, ou de la Porte Baudet : un bel exemple d'erreurs en cascade, de mauvaise interprétation, et de déplacement du nom. Le véritable nom, seul licite, est bien l'**Étang de la Porte Baudet**. L'Étang des Maurus (les mauvais rus) aujourd'hui disparu, était situé bien plus bas, le long de la route empierrée joignant Les Mesnuls à Montfort ; à sa destruction (digue encore faiblement visible) le nom a été transféré sur l'Étang de la Porte Baudet. Les « Morues » figurant sur les cartes des années 1970 sont donc une bien mauvaise interprétation de ce nom de Maurus... Rien à voir avec le poisson nommé « cabillaud » quand il est frais, et « lieu » quand il est noir...

Étang Rompu : petit étang bien connu pour un fait divers sordide... ferait allusion à un étang détruit. Et en effet, il suffit de regarder la digue pour comprendre : elle est énorme pour un si petit étang. En son milieu a été ouvert une grosse brèche qui vida l'étang, peut-être pour faciliter le passage de la route de Montfort. Par la suite il fut remis en eau par la construction du déversoir actuel, assurant un niveau beaucoup plus bas qu'à l'origine. Connue à une époque lointaine comme « l'étang sur la route de Montfort à Saint-Léger » (PDJ), et pour certains il était l'ancien étang d'Orlande. Il n'est pas représenté, bien que nommé, sur la carte du comte de Toulouse ; il était probablement déjà hors d'eau.

Étangs du Grand Haut-Levé, et du Petit Haut-Levé : ces deux étangs aujourd'hui disparus ne subsistent

plus que dans le nom du **Carrefour du Haut-Levé**, en parcelle XXI-10 et du **Carrefour du Petit Haut-Levé**, en parcelle XXI-29. Ils occupaient le lit de la Drouette sous l'étang de la Tour pour le premier, en aval du château du Terrier pour le deuxième. La « levée » était la digue en levée de terre en travers de la rivière. La digue du Haut-Levé, encore imposante, est visible, en parcelle XXI-13 (PDJ).

Étang Taisson : un étang disparu dont on voit encore depuis la piste cyclable la digue barrant la Drouette en parcelle XXIII-23, à proximité du **Carrefour Taisson**. La véritable orthographe du nom serait Tesson. Raoul Tesson, en 1239, est seigneur de la Roche-Tesson, en Normandie. Son épouse, Péronnelle de Bigorre selon Pierre de Janti (ou Fontenelle de Montfort selon Geneviève Hude, ou Péronnelle de Montfort selon Granger) reçoit Rambouillet de son oncle Amaury V de Montfort, en 1248, avec droit de prendre du bois dans l'Yveline. L'étang aurait été créé entre 1248 et 1285 et était déclaré ruiné en 1562. Le **Carrefour du Petit Gril**, proche, et la route du même nom, rappelleraient aussi la grille (vanne ou déversoir) d'un possible autre étang. Cependant il n'apparaît pas sur la carte de Toulouse, et le carrefour y est nommé Pont du Petit Gril. Raoul Tesson pourrait être le seigneur du fief de Cutesson, (Court-Tesson), ferme bien connue proche de la zone d'activité de Rambouillet. (PDJ)

Les Petits Étangs : ce petit canton en parcelle XXI-26 & 27 indique la présence de deux étangs. L'un est



Étang Rompu. Photo Didier Chagot

l'ancien Étang de la Tour, beaucoup plus petit que l'actuel. L'autre est difficilement repérable, car traversé par la D906 : n'en reste qu'une petite mare au Nord, et une digue brisée sous la route.

QUELQUES MARES

Les Mares Changeuses : situées dans les Rabières. Une première interprétation du nom est le niveau de ces mares qui varierait selon les saisons... ce qui est le cas de toutes les mares ! Sur une ancienne carte du début du XVIIIe siècle, on trouve les mares « de Chanzeuse », et en plaine, une ferme de Chanzeuse. Il y avait donc un domaine agricole, et des restes d'habitations sont encore visibles dans une parcelle forestière proche, ainsi que des fosses d'extraction. Les mares appartenaient donc au domaine de Chanzeuse. Bien longtemps après la disparition de ce domaine, les mares sont devenues « Changeuses » par mauvaise compréhension (parcelles XIII-15 et 19). Sur les cartes de 1974 à 1982 figure encore proche du Bois Dieu le petit bois de Sausseuse où se situait ce domaine. Surprise : sur les cartes récentes, ce nom est devenu Saussure!!!

Les Mares de Pecqueuse : difficile d'éviter une étymologie faisant allusion à la pêche et au poisson, d'autant qu'il existe un Pecqueuse proche de Limours qui utilise cette interprétation en 1105 sous la forme Piscocis, de Piscis, poisson... Pierre de Janti et Geneviève Hude parlent de l'existence sur les lieux d'« une métairie avec mesure close à fossés, de 120 arpents, et deux nasses à poissons » que Pierre de Janti nomme « la grange de Perron-le-Clerc » avec une date vers le XIIIe siècle (parcelles XI-12,13,14,15). Les restes de cette métairie sont encore bien visibles.

La Bonne Mare : anciennement « la Belle Mare », cette grande mare en face de l'Espace Rambouillet a la réputation de n'être jamais à sec car elle serait alimentée par une source (?) (Parcelle XIII-13).

Les Mares de Saint-Rémy : à l'intérieur du parc animalier Espace Rambouillet, ces mares ont appartenu au domaine du château de Saint-Rémy des Landes



La mare des Chartreux. Photo Didier Chagot

proche. Les noms « Bonne Mare » et « Mare de Saint-Rémy » ont été intervertis sur les cartes, par rapport à la carte de Toulouse-Penthièvre.

La Mare des Chartreux : en 1355, les moines Chartreux de Valvert-les-Paris achètent ici 330 arpents de bois appartenant à la vicomtesse de Corbeil (parcelle XIV-27) (PDJ).

La Mare aux Canes / La Mare aux Canets : il s'agit ici de « canna », c'est-à-dire de tiges de roseaux divers, phragmites ou typha, voire d'osier (parcelles VIII-12 et I-3).

La Mare aux Bœufs : en réalité un minuscule étang au nord de l'étang du Gruyer, n'est plus nommée sur la carte. Elle servait à abreuver les troupeaux de bovins en provenance du Perche et qui remontaient vers Paris par le « chemin des bœufs » (parcelle XVI-6).



La mare aux boeufs. Photo Didier Chagot

La Mare aux Mulets : dans le bois de la Claye, est située sur l'ancien chemin dit « des mulets » qui amenait jadis la farine ou le blé de la Beauce vers Paris. Nommée sur les anciennes cartes, oubliée sur les nouvelles... (Parcelle XXIV-10).

La Mare Gabard : très probablement la mare à Gabard, nom du propriétaire (parcelle XX-23).

La Mare Jean : de même, la mare à Jean, appelée auparavant « Mare à messire Jean » (parcelle XII/25).

La Mare aux Saules : étymologie évidente... mais aussi selon Pierre de Janti « mare aux sceaux » (parcelle XXIII-05).

La Mare aux Buis : là aussi, étymologie évidente. En réalité, c'est plus une fosse d'extraction de pierres qu'une mare... (Parcelle XXIII-14). Appelée Mare de la Boissière (de Buxus, buis) sur la carte de 1764.

La Mare aux Buttes : encore une fois, évident, mare probablement creusée de main d'homme, terre rejetée sur les côtés en tas (parcelle XV-18). Elle est la Mare de la Bosse sur une carte de 1892, proche d'ailleurs du carrefour de la Bosse (parcelle XV-14).

La mare du Parc d'en Haut : est en réalité un étang rattaché aux bâtiments du parc, ancienne ferme, des élevages équins alentours. Connue sous un autre nom : l'**estanguet** ou l'**estanchet** (PDJ), c'est-à-dire le petit étang.

LES CROIX

Les lecteurs me pardonneront ici cette entorse à la laïcité... ou sauteront ce chapitre...

La Croix Gilbon : Jehan Gilbon était administrateur du roi Louis XII et d'Anne de Bretagne son épouse, vers 1498 (parcelles 1-15 et 17) (PDJ).



La croix Gibon. Photo Didier Chagot

La Croix Jouanne : le nom vient très probablement d'un forestier vers 1665. Dans les énumérations des divers triages, Pierre de Janti les attribue à une personne citée entre parenthèses ; on lit « la Muette (**Jouanne**), 4 153 arpents dont 1 160 au buisson de Pecqueuse ». Il semble que l'emplacement actuel de la croix ne soit pas celui d'origine ; Geneviève Hude la situe sur le chemin entre l'abbaye des Moulineaux et le village (parcelles XI-28 & 26) (PDJ) (GH). Un Jean Jouanne est cité vers les années 1672-75, ce nom semble courant dans les environs sous des formes diverses : Joane, Joanne... (un ruisseau de Jouanne est aussi cité à Rambouillet...) (PDJ).



La Croix Jouanne. Photo Didier Chagot

La Croix Vilpert : « Villa perdue » pour certains, elle remplace « un petit débotté de veneurs ». Pour d'autres sources, la partie en pierre date de Louis XV, mais la croix de fer la surmontant date de 1817. Vilpert fait penser à des bâtiments anciens (villa)

aujourd'hui disparus. À l'emplacement des mares, on trouve bien des traces de fossés faisant penser à des fortifications, une butte quasi circulaire ressemblant à une petite motte castrale (?); aux environs, des vestiges d'habitations ont été trouvés.



La Croix Vilpert. Photo Didier Chagot

La Croix de l'Esprit : aucune indication sur son origine, ni la date de son implantation. Certainement très ancienne. Tout renseignement est accepté... (Parcelle XI-27) Poteau et Croix de l'Esprit sur la carte de Toulouse-Penthièvre, dans la mairie de Rambouillet.



La Croix de l'Esprit. Photo Didier Chagot

La Croix du Grand Veneur : Hercule de Rohan, 1568-1654, comte de Rochefort, duc de Montbazou, était grand veneur de France entre 1602 et 1643. Il avait servi trois rois (Henry III, Henry VI et Louis XIII) durant une période troublée par les suites des Guerres de Religions, sans en trahir aucun. Sur le site, il y a en réalité 2 croix, l'une au milieu du carrefour, l'autre moins visible et plus ancienne à quelques mètres en sous-bois, ainsi qu'une petite table de débotté. Ne pas confondre avec le chêne du Grand Veneur, qui fait souvenir du comte de Toulouse (parcelles XXII-28 & 20). (PdJ)

La Croix Pater : le carrefour de la Croix Pater s'appelait auparavant **Carrefour du Chêne Vaudion**, et plus anciennement encore **Val Guyon**. Une croix de bois s'y trouvait déjà sous les arbres. Charles X fit élever



La Croix du Grand Veneur. Photo Didier Chagot

la croix de pierre qui s'y trouve aujourd'hui en 1827, « en pierre de Château-Landon ». En décembre 1827, un fort coup de vent abat la croix, qui sera restaurée mais plus petite. On devait très certainement y dire un Pater en guise de prière (PDJ).

La Croix Vaudin : appelée aussi croix du Carrefour, située en bordure du bois de Pourras, honore probablement Robert Vaudin, ancien propriétaire de la ferme de Villarceau (PDJ). Cette ferme existe toujours, et la partie du bois des Plainvaux proche de l'étang s'appelait les Tailles (taillis) de Villarceau (parcelle VIII-28). Ancien nom: « Croix du Carrefour ».

À suivre...

Glossaire :

ÉTANG : vallon barré par une digue artificielle, alimenté par un ruisseau. Peut comporter une vanne, ou un simple déversoir, ou les deux.

MARE : simple dépression alimentée généralement par l'eau pluviale. Parfois simple fosse d'extraction de matériaux, remplie d'eau.

CHÂTEAU-LANDON : commune de Seine-et-Marne, 3 000 habitants, connue pour la qualité de ses carrières de pierre de taille.

THYMERAIS : région du N-O de l'Eure et Loir, entre la Beauce et le Perche. Chef-lieu: Châteauneuf-en-Thymerais. Environ à 30 km de Chartres.



La Croix Vaudin. Photo Didier Chagot



La Croix Pater. Photo Didier Chagot

Bibliographie et sources :

- (AEL) Archives départementales d'Eure et Loir.
- (DR) Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Dauzat & Rostaing, éditions Guénégaud, 1963.
- (GH) Poigny-la-Forêt, Village de rêves et d'histoire au cœur de l'Yveline. Geneviève Hude. 1990. Poigny-la-Forêt
- (PDJ) Forêt, chasse et château de Rambouillet, de Pierre de Janti.
- (LGT) Versailles, les Grandes-Eaux. Lobgeois P., de Givry J. et Tournier M. Editions Jacques de Givry, 2001.
- Toponymie de la France, A. Vincent, édition Gérard Monfort, 1983
- Dictionnaire Larousse universel, 1954
- Wikipédia.
- Cartes I.G.N 1/25 000ème de 2018 et 1974
- Recueil des cartes de la réformation du duc de Penthièvre. Archives départementales des Yvelines.
- Carte du comte de Toulouse, salle du conseil municipal, mairie de Rambouillet.
- Les noms de lieux en Eure-et-Loir. Université chartraine du Temps Libre, éditions de la SAEL.
- Chroniques d'Yveline et de Hurepoix. A. Granger. Editions Leroy, 1927.
- Le château de Rambouillet, six siècles d'histoire. G. Lenôtre. Editions Calmann-Lévy. 1930
- Remerciement à Sylvain Chapotot (†) et Jean Luc Témoin, ONF.

À TOI L'Auvergnat...

Pour Jean-Paul Durand (1948-2020)



« Rien ne surpasse l'avarice d'un auvergnat si ce n'est sa générosité. » Alexandre Vialatte¹.

Et c'est bien ce qui caractérisait notre ami Jean-Paul, sa générosité! Toujours prêt à aider, à s'investir pour l'association, à participer aux ateliers du Parc-d'en-Haut, à partager ses connaissances, avec une gentillesse de tous les instants.

Né le 13 décembre 1948 à Aurillac dans le Cantal, adhérent depuis 2014, Jean-Paul avait rejoint le Conseil d'administration en 2017, et a laissé un bien grand vide au sein du CERF et dans nos cœurs en nous quittant brutalement en mars 2020. Sa bienveillance, son humour, mais aussi ses indignations nous manquent terriblement...

Passionné de Nature et d'entomologie (il était également assidu de l'OPIE – Office pour les Insectes et leur Environnement), il nous transmettait avec patience et enthousiasme ses connaissances et sa passion des « p'tites bêtes » lors des sorties, ou au crapaudrome de Guiperreux, dont il était l'un des plus fidèles bénévoles depuis 2015. Il était bien rare qu'il

¹ Écrivain français du XXe siècle, d'origine auvergnate.

ne soit pas le premier au rendez-vous tous les matins pour les ramassages! Les seaux du crapaudrome piégeant nombre de coléoptères lui ont donné l'idée de les inventorier, et c'est lui qui a initié le comptage des carabes que nous faisons depuis 2018, qu'il nous a appris à reconnaître, et que nous continuerons à faire dans les années à venir en pensant fort à lui.

Jean-Paul a par ailleurs rédigé pour le bulletin du CERF de passionnants articles², dans un style inimitable, remplis d'anecdotes, nous communiquant l'envie irrésistible de nous intéresser à ce petit monde mal aimé. La photographie étant l'une de ses passions, il les a joliment illustrés de magnifiques photos d'insectes prises lors de ses explorations.

Nos chemins ne se sont croisés que quelques années, mais cela a suffi à tisser des liens très forts et une affection indéfectible.

Nous resterons toujours aux côtés de sa compagne Sylvie et de son fils Romain, à qui nous adressons toutes nos pensées.

² « Les bousiers » Bulletin 34 - 2019, « L'Enfle-bœuf » et « Le bébé seaux » Bulletin 35 - 2020

Témoignages

**« Si on pouvait lui transmettre un dernier message, ce serait merci pour tout ce qu'il a fait, pour sa présence assidue au crapaudrome, et de nous avoir fait partager sa passion. Adieu, maître Jean-Paul, et promis, on s'occupera bien de tes « petites bêtes »
Catherine**

« Je suis très émue car au fil de nos rencontres, je me suis aperçue que cette personne si discrète était un puits d'érudition concernant tout ce qui touchait à la nature. Il émanait de lui une énorme gentillesse et il cadrerait tellement à la nature et l'esprit du CERF. Si discret, mais si présent, il va vraiment être très difficile de ne plus l'imaginer parmi nous... »

Michèle

**« Entre Annie et moi, nous l'avions surnommé « Clémenceau », le grand Georges Clémenceau, le tribun, le directeur de l'Aurore, celui de « J'accuse » d'Émile Zola, celui qui mit fin à la guerre de 14, le grand ami de Claude Monet ! Il y avait une ressemblance physique entre Georges et Jean-Paul. En plus de son érudition, une très très grande gentillesse. »
James**



« Cher Jean-Paul,

Lorsque je t'ai rencontré pour la 1^{re} fois, je n'ai vu que tes moustaches !

Ah ces bacchantes... Épatantes !

À côté Astérix est loin du compte.

Et puis ensuite j'ai croisé ton regard, plein d'une grande douceur et de beaucoup de gentillesse.

Et alors, pardonne-moi pour cette comparaison, mais l'image d'un Hobbit s'est imposée à moi, un personnage au regard vif, plein d'une malice affectueuse pour nous autres banals terriens. Tu vas nous manquer, comme à tous tes proches.

Mais ton sourire nous accompagnera encore longtemps et j'espère qu'il rayonne là-haut, dans un autre espace, pour l'éternité. »

Yannick

**« Cher compagnon du crapaudrome
J'y aurais rencontré une espèce bien particulière et unique en son genre ! N'en déplaise aux bêtes que tu nous as fait découvrir. Tu restes notre spécimen cher à mon cœur.**

Tu étais d'une patience d'ange avec les enfants, certains le regard scotché sur tes mains où se baladaient de charmants carabes et autres larves.

Je garde en mémoire les bons gueuletons au gré du CERF, ton tapis de prière, tes révoltes, ton humilité, ton rire, ton au revoir étouffé quand on s'est vus pour la dernière fois. »

Ninon (encore à la bourre même pour tes hommages mais sache que tout cela est tellement inimaginable) et Robin

*« Tu es parti Jean-Paul. J'ai froid.
Je ne pleure pas. Les hommes,
tu le sais, ça ne pleure pas.
Ce soir, je vais me coucher tard.
Je n'aurai pas sommeil.
Jean-Paul, tu es parti. J'ai froid. »
Édouard*

« Jean-Paul ! Tu es parti si vite que je n'arrive pas à croire que nous ne te verrons plus.

Je t'ai découvert au fil des chantiers, de nos forums et de nos conseils d'administration.

Quelqu'un qui gagnait à être connu. L'expression paraît si banale mais elle te convient si bien. Tu ne faisais pas d'éclats. Tu étais là apprécié de tous.

J'ai découvert ton humour en lisant tes articles sur les petites bêtes que tu affectionnais tant. Un régal !

Tu manqueras à tous et tu me manques déjà. »

Roselyne

« J'ai connu Jean-Paul ces dernières années au CA du CERF et aux ateliers du samedi au Parc d'en Haut. Jean-Paul était remarquable de gentillesse, de générosité et d'humilité. Il connaissait plein de choses sur les insectes et les partageait avec simplicité et humour. J'aimais son bon sens et son calme lors de nos CA. Il prenait peu la parole mais toujours pour dire des choses fortes et sensées. C'était un bon compagnon. »



Patrice

*« Cher Jean Paul,
Cela a été un véritable honneur et un plaisir de te connaître. J'ai énormément apprécié nos matinées ensemble au crapaudrome - comment nous avons parlé de tout - ta famille, ton Pantal bien-aimé, la politique, notre intérêt commun pour la photographie et bien sûr tous les insectes que nous avons trouvés. Avant, je n'ai pas manipulé les coléoptères, mais tu as transmis ton savoir, ton respect et ton émerveillement pour ces animaux et j'ai peu à peu appris à les apprécier vraiment - je suis maintenant heureux de les manipuler. Ton humour, ton rire, ton sourire, ta gentillesse sans fin, ta patience... ils resteront avec nous pour toujours. Avec toute notre amitié. »*



Steff et Jonathan

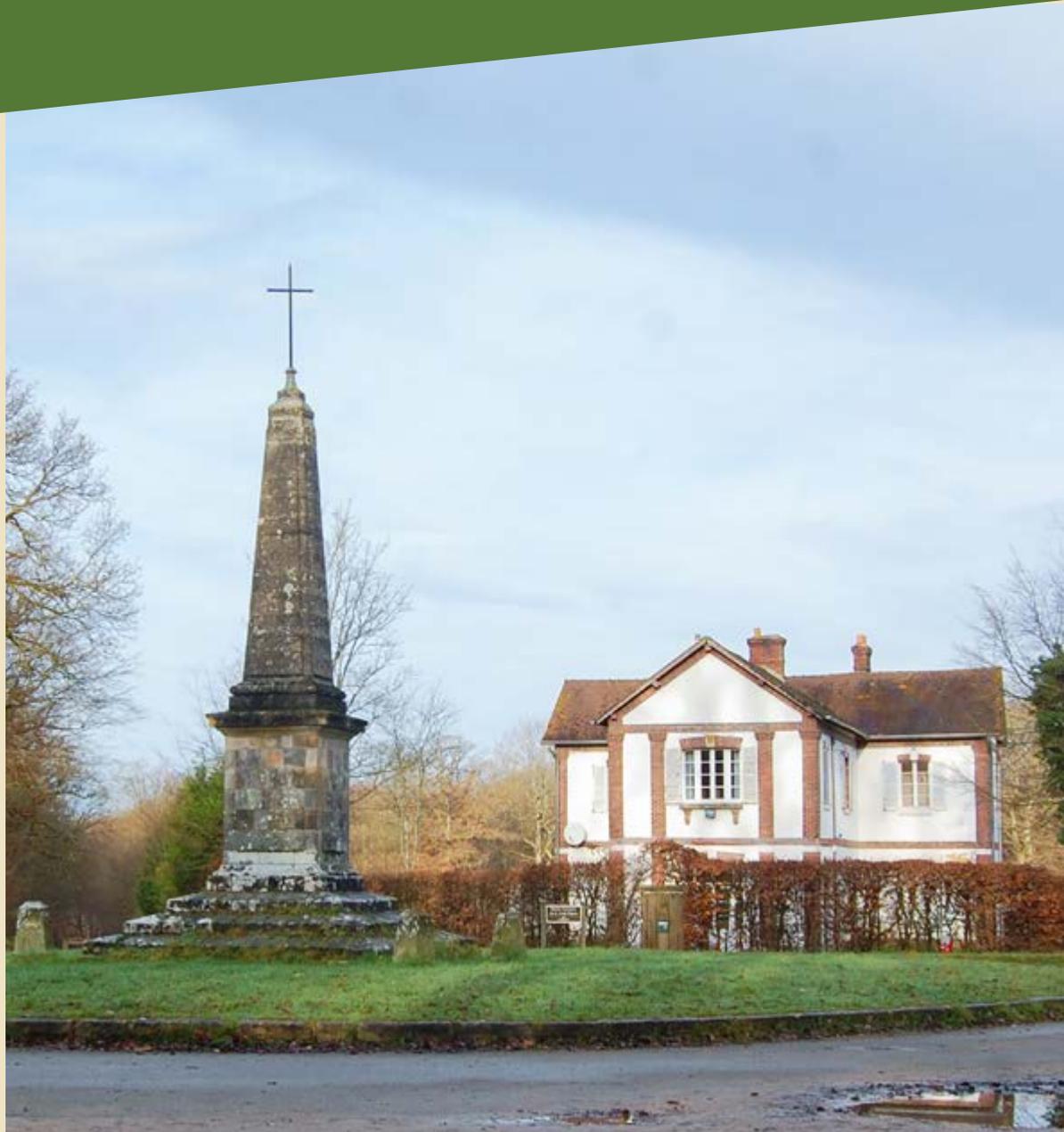
« Chaque matin quand j'arrive au crapaudrome, je m'attends à te voir déjà là à m'attendre pour qu'on fume notre petite cigarette avant que les autres arrivent... mais tu n'es plus là... On parlait de tout et de rien, tu me parlais même du PSG alors que le foot ne devait pas être vraiment ta tasse de thé... juste pour me faire plaisir... J'adorais aussi quand tu t'emportais contre les politiques et la finance, ton petit côté anar qui ressortait... On en a passé de bons moments au CERF et en dehors... tu as toujours été présent pour m'accompagner à mes sorties, garder Lila quand j'en avais besoin, aller ensemble cueillir de l'Ail des ours ou des champignons, repérer des sorties... on s'entendait bien... Tout me manquera, ton humour, ta passion pour les insectes que tu nous faisais partager avec tant de patience, ta façon d'envoyer des messages rigolos si abrégés, les rires quand tu nous disais qu'il fallait que tu en parles à ta « direction »... et cette complicité quand d'un regard on se surprenait à avoir le même ressenti sur les gens, mais toujours gentiment... c'est ce qui te caractérisait d'ailleurs, cette gentillesse qu'on découvrait très vite derrière un aspect un peu taiseux et bourru au premier abord... Tes origines auvergnates hein ?

Tu es la dernière personne que j'ai embrassée avant le confinement, et la dernière fois que tu es venu à la maison pour m'apporter les rondelles de bois que tu m'avais coupées, en amenant gentiment Pierre pour le distraire un peu, on avait prévu plein de choses, même d'aller manger un aliéot au Bistrot aveyronnais au Perray, un comble pour toi ! Alors merci, je suis vraiment chanceuse de t'avoir connu, et on se retrouvera au paradis des « p'tites bêtes » un de ces jours, j'en suis persuadée... Bisous Jean-Paul... »
Dany

**« Adieu Père-Noël Cantalou
J'ai été très heureuse de te connaître.
J'ai pu t'apprécier, lors des sorties
champignons ou encore à l'occasion
des chantiers au Parc d'en Haut.
J'ai adoré ta manière de parler
des petites bêtes que tu aimais
Et ton œil moqueur !
Qui va taquiner la Savoyarde
maintenant ?
Tu vas me manquer... Et vive le 15 ! »**
Christiane



Bulletin n° 36 du Centre d'Études de Rambouillet et de sa Forêt septembre 2021



Centre d'Études de
Rambouillet et de sa
Forêt



www.cerf78.fr



50 rue du muguet
78120 Rambouillet



cerf78@wanadoo.fr



06 71 24 75 21



facebook.com/cerf78



instagram.com/cerf_78



Réalisation CERF

ISSN : 1269-1054

Dépôt légal : 3e trimestre 2021

7,00 €